SAMARCANDE
service d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert

2021

Rapport d'Activité

SAMARCANDE AMO

SOMMAIRE

PARTIE 1 Tout savoir sur l'AMO

1 Vision des jeunes
2 Des besoins éducatifs et des besoins sociaux
3 Projet éducatif et cadre d'action
4 L'équipe
5 Réseau
7 Financements

PARTIE 2 Les projets de l'année

10 Les activités de rencontre
15 Les activités collectives
17 L'accompagnement psychosocial
19 Les projets d'expression
23 Les projets d'interpellation

Dossier Focus sur l'accompagnement individuel

30 Introduction : Pas de quantitatif sans qualitatif
32 Partie 1- Trois thématiques exemplatives de l'année 2021 à Samarcande
Le grand sujet de l'année : la santé mentale des jeunes
Une priorité de Samarcande : la parentalité
Un fond de commerce de l'AMO : l'accès aux droits via le CPAS
41 Partie 2- Deux ressources répondantes du travail social en AMO
Une posture professionnelle qui est une réponse en soi
Trois manières d'aborder le réseau dans l'accompagnement individuel

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 45

Le mot du dirlo

Chers partenaires, publics, financeurs, administrateurs, membres et fans de Samarcande, vous tenez entre vos mains le fruit d'un travail collectif mené par notre équipe pour rendre compte de l'année 2021 au sein du service d'Actions en Milieu Ouvert que nous animons.

Vous découvrirez comme chaque année une présentation générale de notre service en premier lieu. Vous lirez ensuite un bilan rapide des projets menés sur l'année. Vous entrerez pour finir à l'intérieur de quelques thématiques jugées centrales dans l'accompagnement individuel réalisé à Samarcande, notre focus cette année.

L'élaboration d'un rapport d'activité est l'occasion de se pencher de manière réflexive sur ce que nous faisons. L'accélération du monde que décrit le sociologue Hartmut Rosa frappe de plein fouet l'AMO. Des demandes toujours plus urgentes, des réponses toujours plus rapides, des tâches toujours plus nombreuses pour tenter de répondre à un contexte toujours plus complexe. La frénésie est devenue la normalité. L'exigence d'innovation, ou de réinvention en époque Covid, complète cette tendance à l'accélération.

Face à cette accélération frénétique qui paradoxalement fige l'action, nous devons hiérarchiser nos activités, assumer des choix et réaliser les tâches qui nous semblent les plus importantes. C'est mon interprétation de ce que le sociologue appelle la résonance. Plus qu'une décélération, la résonance est un rapport au monde qui nous permet de le toucher, de le changer, de le transformer. Hiérarchiser les actions de prévention selon leur capacité à nous faire entrer en résonance avec notre environnement, à le transformer, voilà une tâche qui demande de la réflexivité.

Avec la réalisation du diagnostic social, tous les trois ans, et la révision du projet éducatif, tous les cinq ans, le rapport d'activité rythme les moments de réflexivité nécessaires à la mise en priorités des projets.

Je remercie chacune des personnes qui a contribué à ce rapport d'activité, en écrivant, en corrigeant, en analysant oralement, en mettant en page, en le structurant. Je vous invite, chers partenaires, publics, financeurs, administrateurs, membres et fans de Samarcande, à nous en parler, à le critiquer, à le questionner.

Josselin Jamet

Partie 1

Tout savoir sur l'AMO

SAMARCANDE
service d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert

1.1 Vision des jeunes

*L'ASBL Samarcande entend répondre à la problématique de l'émancipation des jeunes vulnérables et à la **prévention** de leurs difficultés.*

Ces jeunes dits vulnérables sont ceux dont le niveau de participation sociale et économique est en dessous de la moyenne. Mais au-delà de cette approche matérialiste, ce sont aussi les jeunes qui ne peuvent pas entrer en résonance avec le monde environnant que ce soit dans leurs rapports avec les personnes et/ou les institutions.

De plus, ces inégalités sont confortées par la difficulté des jeunes vulnérables à activer des réseaux d'aide et à connaître le langage et les règles du jeu institutionnel.

Selon l'observatoire de la santé et du social, en 2016 :
• 1⁄4 des mineurs bruxellois vivent dans un ménage sans revenu du travail
• 15% des jeunes majeurs n'ont pas le CESS.

Enfin, les inégalités de reconnaissance des valeurs et pratiques culturelles des différents groupes sociaux qui composent la Région viennent s'ajouter aux difficultés précédemment évoquées et terminent d'installer chez ces jeunes dits vulnérables, un sentiment de non-appartenance à l'environnement dans lequel ils vivent.

C'est donc dans ce **contexte bruxellois** que Samarcande entend :

développer et faciliter l'accès à des opportunités individuelles et collectives porteuses pour les jeunes fragilisés au niveau socio-économique et dont la trajectoire est hachée et complexe ;

construire un rapport de résonance entre ces jeunes et leur environnement social et physique ;

porter dans la société un regard positif sur les promesses que les jeunes bruxellois incarnent.

1.2 Des besoins éducatifs et des besoins sociaux

*Notre projet est basé sur une double vision des besoins des jeunes : des **besoins éducatifs et des besoins sociaux**.*

Des besoins éducatifs

Nous constatons que de nombreux jeunes vivent une frustration face à l'impossibilité de déterminer leur trajectoire personnelle de manière libre et autonome.
Ils semblent subir les évènements sans réussir à prendre la responsabilité de cette trajectoire.

Dès lors, notre service vise à répondre aux besoins :

1. D'expression et d'écoute.
   Mettre en mots cette frustration aide à la dépasser;

2. D'expérimentations, de tentatives, de découvertes.
   Proposer des espaces d'expérimentation permet aux jeunes de découvrir différentes réalités, de développer leurs esprits et ainsi, de poser des choix autodéterminés;

3. De reconnaissance.
   Reconnaitre les compétences, habilités et capacités des jeunes leur permet de s'investir dans leur vie individuelle et sociale avec confiance.

Des besoins sociaux

Le contexte de crise permanente dans lequel nous évoluons demande aux jeunes de connaître et de défendre leurs droits tout en s'adaptant dans le but d'accéder à des opportunités socio-économiques nécessaires à la réalisation de soi.

Mais nous le savons, le passage entre les âges implique de devoir s'orienter dans un paysage institutionnel complexe où les différents acteurs peuvent parfois avoir des règles et intérêts contradictoires.

Les jeunes vulnérables n'ont pas trouvé ou ont de plus grands risques de ne pas trouver à **satisfaire ces besoins.**

C'est la raison pour laquelle **Samarcande les accompagne** dans leur accès aux droits et imagine avec eux de **nouveaux espaces de solidarité, d'expérimentation et d'expression.**

1.3 Projet éducatif et cadre d'action

Cadre d'action

La demande

Nous travaillons à la demande du jeune et/ou de son parent et de préférence avec le jeune en tant qu'interlocuteur principal ; l'accompagnement commence et s'arrête lorsqu'il le décide.

L'accueil

Nous accueillons sans RDV lors des permanences où tout le monde est chaleureusement le bienvenu. Hors des permanences, nous demandons aux jeunes et aux familles de prendre rendez-vous;

La gratuité du service

La gratuité de notre service est possible car nous sommes financés par ailleurs. Cependant, une petite contribution peut être demandée pour certaines activités collectives, mais elle n'est pas un critère de participation.

Le secret professionnel

Nous obéissons de manière stricte aux impératifs du secret professionnel ;

Le réseau

Afin de réaliser sa mission de prévention, l'AMO peut compter sur un large réseau d'acteurs qui s'est construit et consolidé au fil des années.

Le projet éducatif en bref

Depuis 2019, de nouveaux textes légaux encadrent notre travail :
- le décret portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse
- le nouvel arrêté concernant les AMO

Ces changements législatifs ont été pour Samarcande l'occasion de revoir le projet éducatif afin de l'adapter aux préoccupations actuelles.

Nous allons travailler avec ce projet éducatif pendant 5 ans, l'évaluer et le réactualiser si nécéssaire en 2024.

Les projets solidaires

Devenir acteur de la solidarité qu'on aimerait voir autour de nous, se mettre au service des autres, pour leur plaisir et pour le nôtre.

Les projets d'expression

Dire qui on est et ce qui nous fait rêver, expliquer ses pensées pour quelqu'un en particulier ou pour le monde entier.

Les projets d'interpellation

Faire respecter ses droits, montrer ce dont on est capable, négocier avec les autorités ou imposer son point de vue.

Les activités de rencontre

Rencontrer des adultes disponibles qui s'intéressent à ce que j'ai à dire pendant des permanences ou des activités collectives.

L'accompagnement psychosocial

Discuter dans le bureau, dans la rue ou en forêt pour faire le tour du problème mais surtout des moyens pour y répondre.

Les projets de découverte

Sortir de Bruxelles ou de la Belgique, tester des activités inconnues, découvrir des capacités et des univers qu'on n'imaginait pas.

1.4 L'équipe

Deux chargé•e•s d'accompagnement collectif

Imane Mezoudji et Salvatore Monelli qui ont quitté l'équipe en cours d'année et que nous remercions chaleureusement pour leur investissement dans les multiples projets qu'ils ont portés à l'AMO et à qui nous souhaitons une merveilleuse continuation.
Le pôle collectif sera repris par Nabil Ibnecharyf que nous accueillerons dans l'équipe dès janvier 2022.

Deux chargé•e•s de projets communautaires et d'expression

Christian Falone et Céline Janssens

Quatre chargé•e•s d'accompagnement individuel

Christian Ndolimana, Joséphine Zagba, Léa Dumortier et Yasmina Chakir qui a également quitté l'AMO et à qui nous souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.
Suite à ce départ, nous avons accueilli Clara Dias Monteiro qui a rejoint l'équipe en mars 2021.

Une assistante administrative

Kathleen Bodart

Une chargée de communication et de diffusion

Assia Takkal

Un directeur

Josselin Jamet

LE CA

En 2021 encore, Samarcande a pu compter sur la présence active des **7 membres** qui composent le conseil d'administration.

Jean-Baptiste Vallet, Vincent Roelandt, Carla Nagels, Sarah Van Praet, Daniel Detemmerman, Jérémy Walrandt et Simon Niset qui en est le président.

1.5 Réseau

Samarcande, c'est des jeunes et leur famille, une équipe, une maison, un conseil d'administration… C'est aussi une unité inscrite au sein de larges réseaux, formels et informels.

Avec ces réseaux, Samarcande adopte pour elle-même et pour différents secteurs une attitude réflexive ou construit des actions pour une meilleure prise en compte des jeunes, des populations vulnérables, des travailleurs du non-marchand etc.

1.5.1 Cohésion Sociale

Le réseau de **cohésion sociale** regroupe les acteurs subsidiés et/ou actifs dans le secteur de la cohésion sociale tel qu'organisé par le gouvernement bruxellois et la COCOF. Une coordination locale attachée à la commune d'Etterbeek organise la concertation des acteurs présents sur le territoire communal.
Cinq réunions de la Concertation locale de cohésion sociale ont eu lieu en 2021. Les acteurs ont discuté de la mise en œuvre retardée du nouveau décret de cohésion sociale, de l'attribution du subside FIPI (Fonds d'impulsion à la Politique des Immigrés, qui devient Impulsion en 2022) aux associations, du problème récurrent du manque de locaux pour les associations, des réalisations liées au Contrat de quartier durable Chasse-Gray désormais terminé et des multiples projets portés par certains participants. Samarcande a en outre pris part aux travaux menés par la commune d'Etterbeek en accord avec le décret en vue de l'écriture d'un diagnostic local, faisant état des réalisations et besoins en termes d'écoles des devoirs, de groupes d'alphabétisation, de français langue étrangère, de permanences socio-juridiques et d'activités de vivre ensemble sur la commune.
Le réseau de cohésion sociale est une source de partenaires potentiels à solliciter pour nos projets.

Au niveau régional, l'année a été plus calme, les rencontres organisées par le CBAI-CRAcs n'ont pas eu lieu vu le contexte sanitaire. Pourtant, il y a bien eu un début de structuration au départ d'un groupe anderlechtois, en vue de, peut-être, créer une représentation du secteur auprès de la ministre qui a la cohésion sociale dans ses compétences (Nawal Ben Hamou) et de la COCOF. Affaire à suivre !

1.5.2 Prévention, Aide à la jeunesse et Protection de la jeunesse (AAJ)

Le **secteur de la Prévention, Aide à la jeunesse et Protection de la jeunesse (AAJ)**, a vécu une deuxième année de discussions animées via les nouveaux organes que sont les CCIS et les Conseils de prévention.

Le **Comité de Concertation IntraSectorielle** regroupe tous les services publics et privés du secteur AAJ sur l'arrondissement de Bruxelles.
Quatre réunions du CCIS bruxellois ont eu lieu en 2021, auxquelles on peut ajouter la réflexion de plusieurs groupes de travail. Jusqu'à présent, le CCIS s'est plutôt concentré sur l'établissement des règles (ROI) et notions (Opportunité) qui vont orienter son action ainsi que sur la définition des besoins du secteur à Bruxelles.

La participation d'environ 50% des directions de service à chaque réunion rend possible les échanges en plénières. Les services publics (SAJ, SPJ), privés (tous types d'agréments), les juges ainsi que le parquet montrent une envie de contribuer à une meilleure interconnaissance et à un travail commun de qualité. Quand on sait qu'à une époque lointaine les éducateurs des AMO raccrochaient au nez des délégués du SAJ, on comprend que les CCIS sont importants.

Le **Conseil de prévention** regroupe les services AMO, ainsi que des représentants d'autres types de services agréés ou publics du secteur AAJ, et des représentants d'autres secteurs ou institutions (ONE, DGDE, santé mentale, organisations de jeunesse etc).

Le Conseil de prévention doit, d'une part, créer le **diagnostic social** de l'arrondissement, à partir notamment des productions des services AMO et se veut, d'autre part, être une **caisse de résonance des thématiques** soulevées par ses membres.

En 2021, le Conseil de prévention s'inquiète de la multiplication des plateformes numériques par les écoles qui les utilisent pour gérer la totalité des contacts avec les familles.

Le diagnostic social de 2020 a permis en 2021 le financement de projets répondant aux thématiques discutées en Conseil de prévention : l'ouverture des écoles sur leur quartier, la fracture numérique et l'accès aux droits vitaux.

1.5.3 FIPE, Fédération des Institutions de Prévention Educative

Un troisième et dernier réseau auquel nous participons en tant qu'AMO est la **Fédération des Institutions de Prévention Educative (FIPE)** qui est l'organisation représentative des employeurs à laquelle Samarcande est affiliée et dont Josselin est président depuis deux ans.

*La **FIPE** regroupe*
***32** services dont*
***27** AMO*
***2** PEP et*
***3** SAS.*

Elle cherche à dépasser l'affrontement entre piliers catholique et socialiste laïc autour duquel s'est organisé naguère le secteur AAJ, comme beaucoup d'autres. Petite fédération, la FIPE travaille en partenariat avec d'autres organisations au sein de l'Inter-fédération de l'Aide à la jeunesse représentant la quasi-totalité des services agréés auprès de l'administration, du cabinet de la ministre Glatigny, des syndicats etc.

La FIPE fait connaître ses points de vue en ce qui concerne la prévention et l'évolution du secteur en valorisant l'appartenance du champ de la Prévention au secteur, en mettant en avant les situations où le droit des jeunes est mal respecté dans ou hors de l'AAJ, en militant pour une prévention pour l'épanouissement des jeunes, à l'opposée d'une prévention sécuritaire, etc.

1.6 Financements

Samarcande est reconnue en tant qu'AMO de catégorie 2 par le secteur de l'**Aide à la Jeunesse** (Fédération Wallonie-Bruxelles). Cet agrément définit notre mission en tant que service d'actions en milieu ouvert et nous permet de faire de la prévention auprès des jeunes vulnérables.

Ce subside (qui finance des frais de fonctionnement et de personnel pour 4,5 équivalents temps plein) sera augmenté en 2022 à l'occasion du passage de l'AMO en catégorie 3 (frais de fonctionnement et de personnel pour 5,5 équivalents temps plein).

Dans ce cadre, nous avons également bénéficié d'une convention de premier emploi Rosetta qui a pris fin en octobre 2021.

L'AMO reçoit aussi un subside **Cohésion sociale (COCOF) et FIPI** complété par un apport de la **commune d'Etterbeek**, qui soutiennent les projets autour de la citoyenneté et de l'interculturalité.

Le **Fonds social européen** nous permet de réaliser des actions auprès des jeunes en situation de décrochage scolaire et/ou social.

Actiris finance deux postes ACS.

Le subside Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité de la **Fédération Wallonie-Bruxelles** finance un projet autour de la décolonisation, la migration et les dynamiques urbaines.

Et pour finir, le Fonds Maribel Social finance également du temps de travail.

Partie 2

Les projets de l'année

Samarcande conduit plusieurs types d'activités qui lient les problématiques individuelles aux préoccupations sociales. Ces activités sont répertoriées dans une grille de projets qui guide l'action de l'AMO de septembre à juin.

Nous mettons en œuvre différentes méthodes avec la volonté que toutes les activités organisées à l'AMO soient un canal de production de connaissances quant au milieu de vie des jeunes. Nous consignons au quotidien des éléments perçus, nous agrégeons des demandes reçues, nous enregistrons des paroles exprimées, nous confrontons nos impressions aux acteurs du réseau, et nous organisons des moments officiels de discussion et de concertation.

C'est ainsi que se nourrit notre vision du milieu de vie des jeunes et nous permet de **proposer des projets adaptés à leurs contextes de vie .**

Chaque année en **conseil éducatif** (en juin), les projets et méthodes mis en œuvre durant l'année sont **évalués** et donnent lieu à une consignation par écrit des thématiques et préoccupations qui ressortent. Ces dernières participent à construire le **diagnostic social** de l'AMO, à l'actualiser régulièrement et à définir la **grille de projets** qui nous occupera l'année scolaire suivante.

2.1 Les activités de rencontre

2.1.1 Les permanences à Samarcande et au Chass'Info

Écrit par Léa Dumortier et Joséphine Zagba, chargées d'accompagnement individuel

Le principe général de la perm'

Que ce soit à Samarcande ou au Chass'Info, les permanences sont un moment d'accueil sans rendez-vous.

Elles permettent de réceptionner les demandes téléphoniques et de recevoir les personnes qui se présentent spontanément dans nos locaux.

Dans chacun des services, au moins un travailleur reste donc disponible pour accueillir les demandes durant les heures de permanence.

Samarcande

Mardi, Jeudi, Vendredi
15h - 18h

Mercredi
13h - 18h

Chass'Info

Lundi
13h30 - 17h

Mardi à Vendredi
13h30 - 18h

Les permanences à Samarcande

En 2021, nous avons constaté que moins de personnes sont entrées en contact avec l'AMO via les permanences qui ont été, dans l'ensemble, plutôt calmes.
Cependant, la charge de travail des chargés d'accompagnement individuel n'a pas diminué pour autant.

Nous pensons que ce phénomène peut s'expliquer notamment par les éléments suivants :

Il est premièrement possible que les personnes aient compris qu'elles peuvent directement prendre rendez-vous et donc ne passent pas ou plus en permanence.

Dans un second temps, il est également possible que bien que nous ayons communiqué activement sur notre présence en temps de Covid, l'AMO ait été associée à de nombreux autres services sociaux qui eux, ont tourné à bas régime et étaient difficilement joignables.

Nous avons également constaté, en plus des demandes que nous accueillions habituellement, de plus en plus de **demandes de type administratif** amenées par un **public d'adultes** particulièrement **démunis face à la digitalisation** de toute une partie des services de l'administration publique et aux aptitudes individuelles et matérielles qu'elles requièrent.
Ainsi en 2021, l'AMO aura pu voir émerger un public tantôt de parents, tantôt de jeunes, pour des demandes d'accompagnement liées à la prise de contact avec les caisses de mutuelle, d'allocations de chômage, avec les services de l'administration communale, ou encore pour obtenir toutes sortes d'attestations en lien avec le CST (Covid Safe Ticket).
Ce constat, pour le moins alarmant, pose question quant à la place de **l'inclusion numérique** dans un contexte sociétal où la transformation digitale prend une place de plus en plus conséquente dans notre paysage institutionnel, exacerbant ainsi davantage la fracture et les inégalités sociales entre les personnes.

Les permanences de Samarcande au Chass'Info

" Un espace d'accueil convivial et une équipe interdisciplinaire de travailleurs sociaux accueillants, compétents et issus de services différents regroupés en un seul lieu pour informer, soutenir et accompagner les jeunes dans tous les domaines de leur vie : études, famille, santé, logement, formation/emploi, droits sociaux,..."

Dans un contexte bruxellois marqué par le morcellement institutionnel, par le phénomène de dualisation de l'enseignement, par la précarisation des conditions de vie et par une certaine «logique gestionnaire» de l'accueil et de l'accompagnement au sein de services d'ordre social et administratif, nous constatons que certains jeunes, les plus vulnérables, trouvent difficilement leurs repères et leur chemin dans cette phase transitionnelle qu'est le passage du monde scolaire et adolescent vers le monde socio-professionnel et adulte.

Le système de répartition des compétences gouvernementales associé à une société libérale impliquant une multiplicité de l'offre proposée aux jeunes, tant par des services du secteur privé, que par le biais de dispositifs d'action publique, engendrent une grande diversité des opérateurs et rendent complexe et fragile la trajectoire des jeunes les moins ressourcés qui peinent alors à **s'orienter dans les méandres d'un paysage institutionnel multiple.**

C'est donc en vue de **favoriser une transition positive vers la majorité**, particulièrement pour les grands ados et les jeunes adultes, qu'est née l'idée de créer un lieu d'accueil unique, où tout•e jeune en demande peut être accompagné•e à court, moyen ou long terme dans tous les aspects de sa vie grâce à la **complémentarité** et à la **transversalité des acteurs sociaux regroupés au sein de la structure.**

L'année 2021 a marqué quelques évolutions notables pour le Chass'Info.

Fin septembre, une chargée de projet a été engagée pour mener une **recherche-action participative** permettant d'élaborer un **diagnostic social propre au Chass'Info**.
Cette mission, initialement pensée pour une période de 18 mois, devra permettre au service de développer ses **réseaux et partenaires** afin d'**adapter son offre** et de mieux répondre aux besoins de notre public. Le conseil d'administration et la direction continuent, en ce sens, d'œuvrer à la **recherche de financements** en vue de pérenniser le projet d'autodétermination et de développement du Chass'.

CHASS'INFO

Le Chass'Info est un espace aux ressources multiples pour **les jeunes** qui souvent évoluent dans un contexte sociétal où la fragmentation institutionnelle et sociale rend d'autant plus éprouvantes la trajectoire de vie de certains d'entre eux ainsi que leur **transition vers le monde des adultes et le milieu socio-professionnel.**

L'asbl repose essentiellement sur l'élaboration d'un **partenariat regroupant en un seul lieu des intervenants sociaux de services spécifiques** disponibles pour accompagner chaque jeune qui le souhaite, quel que soit son origine géographique, dans les diverses étapes de sa vie et ce, de manière complémentaire.

Le Chass'Info, situé dans le quartier de La Chasse, un lieu densément fréquenté, propose des **permanences** ouvertes, sans obligation de rendez-vous, tous les après-midis du lundi au vendredi. Nous disposons également, dans nos locaux, d'un **espace numérique** où les jeunes peuvent avoir accès à un ordinateur pour effectuer leurs démarches, tout en ayant un travailleur social à proximité en cas de besoin.

Services présents au Chass'Info

SAMARCANDE JEEP INFOR JEUNES BRUXELLES

Dans le courant de la mi-octobre, une nouvelle **permanence** en lien avec le **harcèlement scolaire** a vu le jour au sein du service. Animée par une collaboratrice d'Infor Jeunes Bruxelles, cette permanence qui prend actuellement place les jeudis après-midis, sur rendez-vous, est à la disposition de tout•e jeune, accompagné•e ou non, vivant une situation de harcèlement au sein de son école et souhaitant bénéficier d'un espace de parole et d'un accompagnement adapté à ses besoins.

Un autre élément notable est le **maintien de la collaboration avec le CPAS d'Etterbeek**. À cet effet, nous avons eu le plaisir, au début du mois de juin, d'accueillir deux assistantes sociales de l'équipe mobile, détachées de leur service pour animer une **permanence relative aux droits sociaux** tous les mardis après-midi au Chass'Info.

Par ailleurs, la crise sanitaire et sociale ayant entrainé son lot de bouleversements dans nos modes de fonctionnement, nos tentatives de relance d'une **Tournée de communication** du Chass'Info, principalement à destination des jeunes et des écoles, ont été mises à mal. Cependant, nous souhaitons nous maintenir dans une dynamique de relance auprès des services, écoles et institutions susceptibles d'être fréquentés par notre public.
Ainsi, certaines rencontres ont pu être programmées dans le courant de l'année 2022 en vue de **faire largement connaître le service et les bénéfices qu'il offre.**

Enfin, **malgré le Covid, le Chass'Info est resté actif** en préservant tout au long de l'année, une permanence tous les après-midis du lundi au vendredi.
Nous avons pu observer, dans un premier temps une certaine diminution de la fréquentation du service par notre public-cible. Toutefois, les collaborateurs d'Infor Jeunes Bruxelles qui disposent, notamment d'un service de **chat en ligne** témoignent d'une grande activité et sollicitation des jeunes, particulièrement à travers cette plateforme en ligne.
Mais dans un second temps, nous avons pu observer un regain de fréquentation du Chass'Info, d'une part lors de périodes-clés liées aux inscriptions, aux demandes de bourse ou encore aux recours et d'autre part, pour des questions de mise en autonomie telles que l'accès à un revenu d'intégration social et à un logement ou des recherches de stages, de job étudiant.

En 2021, l'âge des jeunes fréquentant le Chass'Info se maintient autour des 15-26 ans; les jeunes provenant en majorité d'Etterbeek, mais aussi des communes avoisinantes et, plus marginalement, de communes plus lointaines en Région bruxelloise et Brabant Flamand. Une grande majorité de ces jeunes témoigne de réalités sociales complexes et viennent essentiellement nous voir pour des démarches administratives et/ou financières relatives à l'école (orientation scolaire, inscription, allocation d'études, recherches de stage, procédure de recours, etc.), à l'accès à des droits sociaux (demande de revenu d'intégration sociale, accompagnement dans les relations avec les CPAS, etc.), et à l'emploi (accompagnement à la réalisation d'un CV, informations sur la législation du job étudiant, etc.).

Il convient néanmoins de relever que toute une série d'autres thématiques, telles que le **droit des étrangers, la santé mentale ou la vie relationnelle et familiale** trouvent également, et de plus en plus, leur place lors de nos permanences ; donnant lieu, pour la plupart du temps, soit à un **accompagnement sur du plus long terme par Samarcande**, soit à une **réorientation vers un service spécialisé,** soit à la combinaison des deux.

2.1.2 Connexions avec les écoles (NEETS)

Écrit par Clara Dias Monteiro, chargée d'accompagnement individuel

L'origine du projet

Le projet est né d'un subside généré par le FSE (Fond Social Européen) dans le but de répondre à la problématique du **décrochage scolaire** et de réaliser un travail de prévention et d'accompagnement des jeunes qui le vivent et en subissent les conséquences.

Ce projet s'adresse exclusivement au Neets, soit les jeunes âgés entre **15 et 24 ans** et comptabilisant **9 demi jours d'absences** injustifiés lorsqu'ils sont mineurs et **20** lorsqu'ils sont majeurs.

Un travail de prévention éducative

Le but est d'agir sur la difficulté de certains jeunes à accéder à des objectifs professionnels suite à une **perte de motivation dont l'origine peut être multiple**. En effet, nous travaillons de manière globale car **le décrochage scolaire n'est pas seulement un rejet pur et simple de l'école.** Il est parfois le reflet de problèmes internes bien plus profonds, liés à des problématiques psychiques, familiales, sociales et/ou économiques.

Décortiquer ces éléments au travers de l'établissement d'une relation éducative avec les jeunes nous permet d'émettre, en accord avec eux, des pistes d'actions motivantes afin de créer ou recréer un rapport positif à l'école.

Le cheminement vers cet objectif peut parfois être long mais se cristallise en premier dans **la possibilité du jeune à se sentir bien de manière générale et à vivre sa jeunesse** à travers notamment la participation à une activité, un sport qui lui procure une sensation de bien-être.
Néanmoins, à cause de la pandémie ces diverses modalités d'action ont été fortement diminuées, ce qui a eu des répercussions sur notre efficacité.

" Une connexion avec les écoles qui reste centrale "

Samarcande est en partenariat avec deux écoles : **l'Institut Saint-Joseph et l'Institut Enfant Jésus.**

L'école est un moyen efficace pour rencontrer le public car c'est souvent l'équipe éducative de l'établissement qui est la plus à même d'orienter les jeunes en décrochage scolaire vers l'AMO, **la présence au sein des écoles est donc une belle opportunité.**

Cependant, les cours en distanciel durant les deux derniers trimestres de l'année 2020-2021 ont été un frein à la rencontre du public via les écoles. Pourtant, depuis septembre 2021, avec la rentrée en présentielle, ce canal a pu à nouveau être valorisé.

Durant l'année, plusieurs rencontres sont organisées avec les équipe de terrain pour s'assurer de la cohérence et de l'efficacité du projet. Deux fois par an est également organisé un **comité de programmation** afin d'évaluer le projet, de discuter des perspectives à venir et de pallier aux éventuels manquements.

Notons que dans l'ensemble, il reste plus aisé de travailler sur la durée avec un jeune dont la première rencontre avec l'AMO se fait de lui-même et non car il a été redirigé par son école ou ses parents.

Les activités menées

Permanence tous les jeudis de 9h à 16h à l'Institut Saint-Joseph

Un membre de l'équipe de Samarcande est présent dans l'école et est disponible pour les jeunes qui souhaitent nous rencontrer (avec ou sans rendez-vous).

Tour des classes

Un tour des classes a été effectué en début d'année pour présenter notre service à la quasi-totalité des élèves de l'Institut Saint Joseph.

Travail aves les familles

Nous souhaitons réaliser un travail de fond avec les jeunes et dans cette perspective, le travail avec la famille n'est pas à négliger.

Établir une collaboration avec les parents autour d'un objectif commun qui puisse être constructive pour lui.

Sorties du projet et Perspectives

Les sorties du projet se font généralement car les jeunes adhèrent de nouveau à un projet scolaire et se réinsèrent dans l'enseignement. Parfois, au contraire, la relation éducative n'a pas été pérenne et il y a eu un abandon du projet.

Pour ce qui relève des perspectives et pistes de réflexion, les critères de base, à savoir le nombre de demi-jours d'absence et, surtout, l'âge sont restrictifs. Dès lors, il s'agit là d'un point qui pourrait être réévalué afin que nos possibilités d'actions soient plus larges.
De plus, puisque la rencontre avec le public cible se fait principalement via les écoles, il n'est pas illégitime d'envisager d'étendre notre partenariat avec le plus d'école possible de la commune d'Etterbeek. Cela afin que notre visibilité s'étende et que les jeunes puissent accéder plus facilement à notre service.

2.2 Les activités collectives (AC)

Écrit par Josselin Jamet, directeur de l'AMO

Samarcande valorise historiquement les activités collectives. Elles prennent différents contours. Certaines sont des projets d'engagement, de **solidarité**, menés à l'année avec un groupe de jeunes. D'autres sont des actions de sensibilisation qui permettent aux jeunes de fabriquer des **interpellations** vers le monde politique. Certaines ont un objectif de **découverte** d'univers plus ou moins lointains. Et beaucoup servent à l'**expression** collective des ados, et désormais aussi des enfants.

Bien sûr, les conditions de 2021 n'ont pas facilité la tenue d'un programme complet d'activités collectives.

Toutefois, tout chamboulé et itératif qu'il ait été, le programme tel que l'a recomposé sans relâche l'équipe de Samarcande est plus que digne d'intérêt !
Parmi les activités collectives organisées en 2021, deux sont des camps de 5 jours réalisés pendant l'été. Il nous semble que les **activités estivales** sont une partie importante du développement de la sociabilité et des habilités diverses des enfants et des jeunes.
Nous constatons toutefois que les activités estivales restent souvent inaccessibles à notre public. Nous persistons donc à proposer, à notre mesure, nos propres camps, stages et journées à notre public.

C'est en sachant l'importance de ce type d'expériences collectives que nous valorisons les liens que Samarcande a tissés avec la maison de jeunes Face B (Asbl Basenvol) et qui nous permettent d'orienter vers des structures comme les Maison des Jeunes ceux qui fréquentent notre AMO.
En 2021, nos deux structures ont mis en place un partenariat visant à réaliser des activités mensuelles de solidarité.

3 Impacts des AC

1. Faire connaître et reconnaître Samarcande dans le quartier ;
2. Donner aux jeunes accompagnés individuellement des cadres collectifs où mettre au travail leurs besoins personnels ;
3. Donner aux jeunes participants des opportunités variées pour s'engager collectivement, dans une perspective d'éducation populaire.

En 2021, **34** activités ont eu lieu, réunissant en moyenne **7** jeunes, de **6 à 20** ans.

2.2.1 Activités de découverte - PICX

Samarcande est partenaire de l'Asbl Atout Projet, qui met en œuvre des **projets intercommunaux** appelés PICX.

Grâce à ce partenariat, les enfants et jeunes etterbeekois peuvent créer un projet chaque année, accompagnés par un animateur d'Atout Projet présent auprès d'eux à Samarcande.

Ce PICX les met en lien avec des jeunes issus d'autres structures socioculturelles de la région bruxelloise.

Les objectifs généraux de rencontre et de découverte de son environnement permettent à Atout Projet et Samarcande de poursuivre une **finalité de cohésion sociale**.

En effet, l'intégration de groupes issus de différentes communes et l'implantation régionale d'une bonne partie des activités visent à renforcer l'identité bruxelloise que nous voyons comme une opportunité pour les jeunes concernés de nourrir leur **sentiment d'appartenance**.

Le projet **MediterranéaPICX** a voulu également sensibiliser les jeunes participants au thème de la **migration**.

Au sein d'Atout Projet et avec la maison communautaire Pierron (Molenbeek), la maison de jeunes La Clef (Etterbeek) et la maison de quartier Saint Antoine (Forest), un groupe de personnes âgées de 12 à 16 ans a pu, à travers diverses visites, discussions et ateliers :

Réfléchir aux **origines** de chacun et à leur sens pour le présent ;

Rencontrer des **Mineurs étrangers non accompagnés** et comprendre leur désir de migration ;

Découvrir quelques **associations** accueillant les migrants ;

Donner un sens positif à la notion de **multiculturalité**

2.3 L'accompagnement psychosocial

L'accompagnement psychosocial à Samarcande reprend l'ensemble des suivis réalisés avec les enfants, les parents ainsi que les ados et jeunes adultes.

Cette année, le focus de ce rapport d'activité analyse en profondeur les enjeux du suivi individuel, c'est pourquoi nous ne développerons dans cette rubrique que les enjeux liés au soutien à la parentalité qui présente des éléments particuliers qui ne sont pas repris dans ce focus.

2.3.1 Enfance et soutien à la parentalité

Écrit par Léa Dumortier, chargée d'accompagnement individuel

" Il s'agit de recevoir les parents qui se questionnent sur leur rôle, sur l'éducation, ainsi que sur les problématiques que rencontrent leurs enfants."

L'origine du projet

Le projet du soutien à la parentalité trouve son origine dans les constats suivants :

- La vie administrative des parents est difficile, elle est pourtant souvent le seul moyen d'accéder à des ressources.
- Les relations au sein de la famille sont difficiles elles aussi, elles sont pourtant nécessaires à l'enfant dès son plus jeune âge et pendant qu'il grandit.
- Un décalage peut se créer à deux endroits : entre la famille et son environnement et au sein de la famille entre l'enfant ou les enfants et leur·s parent·s.

Souvent précarisées et isolées de la société « légitime », les familles avec lesquelles nous travaillons vivent des relations qui ont parfois du mal à rester sereines et positives.
Les parents peuvent accepter comme un fait l'idée, qui leur est renvoyée par la société légitime et peut-être par leurs propres enfants, selon laquelle ils seraient **incompétents**.

Entre effacement et reprise en main musclée de la situation, les positions des parents que nous rencontrons sont rarement vécues comme satisfaisantes.

Avec ce projet, Samarcande entend donc **valoriser ces parents** en veillant attentivement à **ne pas prescrire des comportements venus de l'extérieur** qui risqueraient de les disqualifier d'avantage.

En 2021, le soutien à la parentalité a été organisé essentiellement de manière individuelle, c'est-à-dire en **entretien individuel.**

La majorité des parents rencontrés dans ce cadre sont des mamans et pour la plupart, des **mamans solos.**

Actualité du projet et perspectives

En 2021, nous avons intégré le **groupe « InterAMO petite enfance »** qui réunit différentes AMO de Bruxelles et de Wallonie.
Ce groupe se retrouve en moyenne trois fois par an et permet aux travailleurs qui le composent d'échanger sur leurs pratiques, leurs outils ainsi que sur leurs connaissances dans le domaine de la petite enfance.

C'est grâce à ces rencontres notamment que nous avons déterminé que pour attirer les plus petits à l'AMO, il était **nécessaire que nous développions un projet spécifiquement adapté**. Un projet qui ne ressemble aucunement à ce que nous faisons déjà à l'AMO.
Nous avons donc décidé de nous former en **psychomotricité** afin de proposer des **ateliers parents/enfants de 3 à 6 ans.**
Cette formation prendra cours en 2022.

La psychomot' à Samarcande

La psychomotricité sera utilisée à Samarcande comme un moyen de passer un moment positif en famille et non pour détecter des problèmes de développement chez l'enfant.

Nous avons également constaté lors des entretiens individuels un certain **isolement** vécu par les mamans, qu'il s'agisse de la gestion de l'éducation de leurs enfants ou même, plus largement, dans leur vie sociale.

Afin d'apporter une solution partielle à cette solitude vécue, nous avons proposé de **compléter le suivi individuel par une approche collective** à travers la création d'un groupe de partage et de discussion.

Dès janvier 2022, un **"café parents d'ados"** sera organisé mensuellement à l'AMO.
En effet, il existe de nombreux moments de rencontre prévus pour les parents de petits enfants mais ils concernent rarement les parents d'adolescents.

Comme l'ensemble des projets de soutien à la parentalité, ce groupe vise à redonner confiance aux parents notamment à travers l'écoute mutuelle ou encore l'échange de pratiques entre pairs.

Réflexion spécifique

Une dérive du soutien à la parentalité tel que nous le proposons en individuel est qu'énormément de parents nous sollicitent pour une **aide administrative qui sort de notre cadre** de travail (papiers pour le chômage, le CPAS, la mutuelle, les factures des charges,…).
Il est parfois compliqué pour nous de ne pas répondre à ces demandes mais nous devons absolument les réorienter vers les services compétents afin que cette question administrative ne prenne pas toute la place dans l'accompagnement.
Nous déplorons cependant que la réponse des services compétents ne soit pas toujours satisfaisante.
En 2022, nous souhaitons donc améliorer nos relations avec ces services afin de collaborer plus activement et ainsi faciliter la réorientation des parents.

2.4 Les projets d'expression

En plus des Carnets de route et des émissions collectives qui ont historiquement fondé le pôle d'expression de l'AMO, deux projets supplémentaires ont récemment fait leur apparition dans le volet Samarc'ondes : Action Déco et les podcasts.

2.4.1 Action Déco

Écrit par Céline Janssens, chargée de projets communautaires et d'expression et Joséphine Zagba, chargée d'accompagnement individuel

L'origine du projet

L'action de prévention sociale : « Action Déco » est née des constatations établies à partir de nos pratiques de terrain ainsi que du diagnostic social réalisé par notre institution en 2018.
À cette époque, nous relevons l'importance croissante des **histoires migratoires et (post) coloniales dans la construction des enjeux identitaires des adolescents** que nous accompagnons.
En effet, les jeunes que nous accueillons au sein de notre structure sont le plus souvent des jeunes primo-arrivants ou des jeunes descendants de la deuxième ou troisième génération de migrants.
Au niveau sociétal, la question coloniale et ses conséquences actuelles émergent de plus en plus dans les sphères médiatiques et publiques. Les manifestations qui découlèrent de l'indignation de la mort de George Floyd en sont la pointe de l'iceberg et le point de bascule qui permettra à l'opinion publique de prendre conscience de l'ampleur des conséquences de cette histoire peu ou pas abordée.

Déroulement

Ce projet a demandé un grand travail de préparation en amont de l'organisation des activités afin d'affiner le sujet et de penser une méthodologie ajustée à notre public.

Comment penser la transmission de l'histoire coloniale avec des jeunes ? Comment ouvrir les mémoires douloureuses sans tomber dans une concurrence des mémoires ? Quelle est notre place pour cela ? Est-elle légitime…

Le projet Action Déco s'est construit autour de **trois modules** déclinés en plusieurs activités :

- *Module 1 : Histoire coloniale belge*
- *Module 2 : Histoire migratoire*
- *Module 3 : Dynamiques urbaines*

Telles ont été les questions qui nous ont guidées pour créer ce cycle d'animations.

À ce titre, l'ouvrage de ***Jacinthe Mazzocchetti et Pascale Jamoulle : Adolescence en Exil***, nous a été d'une aide précieuse pour esquisser les grandes lignes des activités.

Concernant **le volet historique relatif à l'histoire coloniale belge**, notre équipe a également bénéficié d'une séance collective avec **Kalvin Soiresse Njall du Collectif mémoire coloniale et lutte contre les discriminations**. Ce collectif nous a également guidés lors d'une balade décoloniale à Etterbeek.

La visite du Musée de Tervueren s'est faite via l'association afroféministe **Bamko**. Elle nous a permis d'avoir un point de vue critique relatif à l'histoire coloniale et la muséographie.
Enfin, les jeunes ont visionné le film *"La Marche"* de Nabil Ben Yadir et ont eu l'occasion de discuter avec des intervenants de l'asbl **SINGA** qui crée des espaces de rencontre entre nouveaux arrivants et bruxellois.

Le projet Action Déco a dû s'interrompre pour des raisons de crise sanitaire durant plusieurs mois. Nous l'avons relancé en septembre 2021 avec un **volet relatif à l'histoire migratoire**.
Comme pour le module "Histoire décoloniale", plusieurs activités ont été menées dans le cadre de ce deuxième cycle sur la migration.
Une visite dans le centre-ville a été organisée pour permettre aux jeunes de découvrir des **hauts lieux relatifs aux migrations** : petit Château, Église du Béguinage, CGRA.
Nous avons également organisé une visite du quartier des Marolles sous la houlette de **Gaspard Giersé, créateur de "Les visites de mon Voisin"**.
Le sujet a ensuite continué d'être creusé à Samarcande via des animations autour de cartographies, le tout clôturé par une émission radiophonique.

Le mois de janvier 2022, marquera le début de notre dernier module portant sur les **dynamiques urbaines**. Celui-ci vise à réaliser une **exposition dynamique** avec les jeunes en intégrant les éléments de leur réflexion, sensibilité et expérience aux vues des thématiques travaillées en amont. Les cartes subjectives en sont l'outil principal et afin d'être aiguillées dans cette méthodologie, nous sommes accompagnées par **Bénédicte Mailer du Cabinet d'Emilie**.

Les finalités du projet

Les finalités de ce projet sont multiples et se situent sur différents axes.
D'une part, il vise à **déconstruire** avec les jeunes, mais aussi avec l'équipe éducative, les stéréotypes, les fausses croyances, les idées simplistes relatives à la question coloniale belge ainsi que les multiples histoires migratoires qui ont façonné ce pays.
D'autre part, il s'agit d'un projet d'**expression** qui vise à donner à entendre et à comprendre comment des jeunes perçoivent et vivent ces enjeux tant au niveau de leurs histoires personnelles qu'au niveau collectif. Et cela via principalement le médium radiophonique et l'outil des cartes sensibles.
Enfin, ce projet tente de créer un espace où les jeunes peuvent **retisser les mailles de leur histoire** individuelle à celle de la grande Histoire de la Belgique.
La dimension collective du projet permet quant à elle de **repenser l'idée d'espace de vie commun**, et cela, de manière plus inclusive.

Le public

Nous avons travaillé autour de différents cercles pour intégrer les jeunes dans ce projet.
Nous avons d'abord réalisé des émissions collectives durant les camps de l'été 2020. Un groupe de jeunes s'est constitué suite à cela pour le premier module d'activité.
Cependant, la crise covid ayant interrompu le programme, nous avons dû relancer les dynamiques du collectif. C'est donc un nouveau groupe qui s'est constitué pour les deux autres modules autour du quartier et de l'histoire des migrations. La majorité des jeunes de ce groupe nous ont rejoint via le soutien individuel.
Les réseaux sociaux ont également été utilisés afin de faire connaître le projet.

Point d'attention : les balises pédagogiques

La question coloniale est un sujet sensible qui mobilise beaucoup d'affects pour toute personne qui s'en empare.

Nous avons donc développé des balises pédagogiques propres au projet qui se sont organisées autour de trois points d'attention.

Premièrement, un **travail de déconstruction** a dû se faire d'abord en équipe lors de discussions et groupe de travail. La rencontre avec Kalvin Suaress nous a permis de mieux nous repérer.
Le travail de cette question avec les jeunes s'est opéré de manière très constructive, bien que nous avions quelques appréhensions.

Deuxièmement, la **complexité et l'important travail d'information** autour de ce sujet nous a fait très vite nous rendre compte que nous n'étions pas en pleine capacité d'assumer une transmission historique. Rapidement, nous avons donc choisi de faire appel et de nous entourer d'opérateurs dont c'était le métier. Les associations **Bamko** et le collectif mémoire décoloniale ont fait un travail remarquable avec les jeunes.

Enfin, un point d'attention a également été porté aux **dynamiques de groupe**.
D'une part, nous avions à cœur que chaque jeune puisse trouve sa place et sa voix dans le collectif. D'autre part, nous avons voulu qu'en dépit de la lourdeur du sujet, des moments plus informels et plus légers prennent place. À cette fin, nous avons opté pour un repas convivial après chaque séance d'animation.

2.4.2 Les podcasts

Écrit par Christian Falone, chargé de projets communautaires et d'expression

L'origine du projet

Pendant la période covid, il nous fallait réfléchir à de nouvelles activités simples à mettre en place et dans le respect de la distanciation imposée. L'idée de disposer de deux micros séparés par un plexi pouvait permettre à l'éducateur de Samarcande d'engager une conversation avec tous ceux qui faisaient appel à notre service pendant le confinement.
Quelques jeunes ont participé à cette activité d'expression et par la suite, quand les animations ont repris, nous avons proposé aux plus petits d'y participer également.

Très vite nous nous sommes rendu compte que ce format avait du potentiel et surtout que **les enfants témoignaient d'un grand intérêt** pour la radio, alors que jusqu'à présent, ce sont plutôt les adolescents qui sont sollicités pour participer aux émissions de Samarc'ondes.

Nous avons ensuite monté en studio ces différentes rencontres enregistrées en les mélangeant avec les propos d'adolescents sur des sujets et questionnement que nous avons soumis lors de chaque rencontre avec le jeune (petits ou plus grands).

Pourquoi des podcasts ?

C'est ici un mode encore exploratoire, mais qui nous permet de **collecter très rapidement des propos** de jeunes et moins jeunes sur des faits de société qui nous semble pertinents.

Les podcasts permettent également de **questionner et nourrir nos actions** tout en choisissant des thématiques qui nous semblent importantes de soumettre à notre public. Le choix de ces sujets à proposer aux jeunes pourrait être validé par l'ensemble de l'équipe.

Offrir des moments d'expressions, des bulles d'expressions libres et accompagnées, c'est toujours donner de la valeur aux échanges et à l'expression de notre public.

Ce projet qui s'est déroulé sous une **forme exploratoire en 2021** se précise de plus en plus et prend petit à petit toute sa place dans la grille de projet de l'AMO.

Cependant, certaines **lignes pédagogiques et déontologiques** font encore actuellement l'objet de discussions au sein de l'équipe afin que les podcasts s'adaptent effectivement au cadre du projet plus général de Samarc'ondes et de l'AMO.

La place des plus petits

Avec le développement du soutien à la parentalité et l'arrivée des plus petits à l'AMO, ce format plus facile à travailler car moins "contraignant" que des émissions d'une heure **permet aussi aux enfants de s'exprimer** sur les ondes. Lorsqu'on les sollicite, ils marquent un réel enthousiasme et sont ravis que l'on s'intéresse à leurs paroles. Il y a donc probablement une série de projets que nous pourrions développer en ce sens.

2.5 Les projets d'interpellation

2.5.1 Cellule Droit des Jeunes

Écrit par Céline Janssens, chargée de projets communautaires et d'expression

Bien que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (La CIDE) prévoit par l'article 12 un droit d'expression et de participation pour les jeunes, ce dernier nous semble encore peu appliqué. C'est la raison pour laquelle en 2019, sous l'impulsion de Samarcande, s'est lancée la Cellule Droits des Jeunes (CDJ); un projet qui vise la **participation et l'expression politique des jeunes.**

La finalité générale de la CDJ est de **permettre aux jeunes eux-mêmes**, encadrés par les acteurs jeunesse de la commune d'Etterbeek, de créer, penser et réfléchir des actions d'interpellation pour **la défense de leurs droits, de leurs intérêts et de leurs environnements.**
Ce projet s'inspire de **différents modèles de démocratie**: participative, réflexive et locale.
Cependant, bien que les principes qui fondent le projet aient une portée très large, la Cellule Droit des Jeunes vise avant tout des **transformations sociales locales et très concrètes** qui concernent la vie de jeunes dans la commune d'Etterbeek.

La CDJ cherche à répondre au manque d'espace politique dédié à la jeunesse au sens large, à une échelle communale et même régionale.

Méthodologie en 2 axes

*1. La mise en action des **projets des jeunes***

*2. **L'interpellation** des sphères politiques*

La force du collectif

Le projet est porté par divers **acteurs jeunesse de la commune** : **le Senghor, Urban Step, la Maison des Jeunes (MJ) Face B, la MJ la Clef et notre AMO**.
Cette diversité d'institutions permet entre autre, de constituer un groupe hétérogène de jeunes tant au niveau socio-économique que dans leurs trajectoires de vie.
Le **fonctionnement collectif** de la cellule permet aux jeunes d'expérimenter les processus démocratiques. Des moments de **convivialité** ont également été pensés autour de la **Fête de la jeunesse** qui s'organise fin juin.

Actualité du projet et prespectives

La Cellule Droit des Jeunes a été fortement impactée par la crise du covid et les restrictions liées aux regroupement de collectifs. En effet, les différents acteurs jeunesse ne provenant pas tous du même secteur, nous avons dû faire face à des mesures parfois très différentes, ce qui a constitué un réel frein au niveau de la coordination.
De plus, le passage à mi-temps d'une des animatrices du projet à Samarcande a eu comme conséquence que le projet est en dormance depuis quelques mois.
Cependant, l'arrivée d'un nouvel animateur dans l'équipe nous donne bon espoir de **relancer cette dynamique politique et participative avec les jeunes et nos partenaires.**

2.5.2 S'Tour

Écrit par Christian Falone, chargé de projets communautaires et d'expression

À Samarcande, nous sommes toujours à la recherche de techniques innovantes permettant de **valoriser et faire rayonner les propos des jeunes** recueillis dans le cadre de Samarc'ondes, le pôle radiophonique de l'AMO.

S'Tour fait donc partie de ces projets qui visent à valoriser les propos des jeunes et a pour objectif principal de faire vivre **une image positive des jeunes** dans le chef des acteurs du travail social et éducatif.

"S'Tour espère participer à l'évolution des structures d'accompagnement des ados vers plus d'adaptation aux besoins des jeunes, notamment en matière d'écoute, d'expression et de valorisation."

Une animation basée sur les Carnets de route

Depuis 2007, nous proposons à différentes institutions dédiées aux adolescents, dont des IPPJ, de réaliser des Carnets de route avec leur publique.

L'objectif de ces émissions radio est double : permettre un moment d'expression libre pour ces jeunes placés, d'une part et d'autre part, donner à voir une image positive de cette jeunesse que l'on n'entend pas assez.

Un projet autour de la relation éducative

S'Tour est une animation qui s'adresse aux **travailleurs sociaux avérés ou en devenir** en leur proposant, sur base d'extraits de propos de jeunes, de se confronter à des sujets ou des situations qui peuvent heurter leurs valeurs.

En effet, le "malaise relatif" engendré par certains propos revêt un fort potentiel d'apprentissage. Il permet à la fois d'apprendre à **identifier et à reconnaitre ses propres limites** en tant que travailleur social et à la fois de réfléchir à **comment dépasser sa difficulté et son appréhension afin de préserver la relation éducative en cours**.

Actualité du projet et prespectives

Le covid a fortement réduit les possibilités de collaboration avec l'enseignement supérieur durant toute une partie de l'année suite aux règles sanitaires en vigueur.
Cependant, afin de pallier la difficulté du contexte, nous avons développé une **version numérique** de l'animation S'Tour afin de pouvoir la réaliser à distance.

Nous avons également créé un questionnaire d'**évaluation** de l'animation distribué systématiquement aux différents groupes d'étudiants en fin de séance et les résultats obtenus nous confortent dans la pertinence de proposer cette animation au sein des programmes scolaires des écoles de travail social.

L'expérience acquise petit à petit suite aux différentes sessions menées permet également de souligner l'importance de réaliser ces animations en binôme, voir en trinôme avec un•e stagiaire.

99%

des étudiants ont évalué positivement l'animation réalisée dans la section assistants sociaux de l'ISFSC à Schaerbeek

2.5.3 Interpell'Action

Écrit par Céline Janssens, chargée de projets communautaires et d' expression

" Rendre visible les dérives sociétales impactant négativement les conditions de vie des jeunes et des familles avec lesquels nous travaillons."

Interpell'Action est un **colloque intersectoriel** qui dans une optique **systémique** réunit des jeunes, des travailleurs sociaux ainsi que des décideurs politiques afin de faire émerger des **pistes de solutions** réalistes face aux **dérives structurelles** impactant les conditions de vie des jeunes et des familles.

Ce projet est né en 2018 lors d'une rencontre entre les travailleurs du **Collectif des AMO** et s'inscrit résolument dans une **dynamique communautaire.** La mise en commun des énergies et des constats partagés par les différentes AMO vise à informer les acteurs du monde politique et psycho-social sur les **obstacles liés à la prévention sociale.**

Quelques balises pédagogiques

Les grandes balises de ce projet sont articulées autour des notions de **participation des jeunes** et des **dimensions politiques des réalités sociales** et de précarité.
L'idée d'un forum ouvert permet de réunir les différents acteurs dans une dynamique de **démocratie participative**. Ainsi, les sujets débattus sont pensés par les personnes de l'assemblée et engagent la responsabilité de tout un chacun.

Enfin, nous avons bien conscience que même au sein de ce dispositif, des **dynamiques de pouvoir** peuvent se rejouer, notamment au niveau de la prise de parole et de l'aisance au niveau des codes du langage. C'est pourquoi, nous portons une attention particulière au sein du forum, mais aussi en amont du processus avec les jeunes, afin qu'ils puissent être des acteurs centraux de ce dispositif participatif.

La place des jeunes

Une grande place est laissée à la parole des jeunes.
D'une part, par le travail réalisé en amont par l'équipe du **CéRISèS** (groupe de recherche de L'HE2B) basé sur des entretiens de jeunes fréquentant les AMO bruxelloises pour faire une **synthèse des enjeux et des préoccupation de la jeunesse bruxelloise actuelle**.
D'autre part, les travailleurs sociaux se sont associés à **Collectiv-a** (collectif de facilitateurs) afin de penser une **gouvernance partagée par les travailleurs sociaux ainsi que les jeunes**.

« Logement, école, emploi, place dans la société,… Autant de difficultés à vivre au quotidien en tant que jeune. Discutons ensemble des idées, questions et possibilités à explorer. Vers où allons-nous ? »

Suite à la crise covid et ses conséquences structurelles dont l'impossibilité de se réunir en collectif, le projet s'est trouvé entravé dans son organisation.
Le Forum initialement prévu en novembre 2021 a été reporté en **mai 2022** suite à la volonté des travailleurs de ne pas imposer la pratique du CST à des jeunes déjà marginalisés.

2.5.4 Diffusion

Écrit par Assia Takkal, chargée de communication et de diffusion

*La diffusion concerne l'ensemble des actions visant à **rendre accessible les productions médiatiques** réalisées dans le cadre du projet Samarc'ondes et ainsi permettre à la parole des jeunes ayant participé aux émissions d'être **entendue, valorisée et prise en compte**.*

La finalité générale du projet Samarc'ondes, soutenue par les actions de diffusion, est de favoriser le développement d'une société au sein de laquelle **l'avis des jeunes est pris en compte dans les décisions qui les concernent.**

Samarc'ondes c'est en moyenne par an :

- **5 à 10** Émissions collectives
- une **trentaine** de Carnets de route
- **3 à 5** Podcasts (depuis 2021)

Les enjeux qui traversent le projet

Un premier enjeu qui continue de faire l'objet de réflexions importantes au sein du pôle Samarc'ondes est **l'équilibre** à trouver **entre le rythme de production et le respect du temps "long"** nécessaire à l'établissement d'un rapport éducatif de qualité autour de l'outil médiatique qu'est la radio. Il s'agit donc de **préserver la valeur éducative** du projet, tout en développant un **rythme de production suffisamment régulier** pour fidéliser les auditeurs et permettre la mise en place de partenariats avec des acteurs qui ont leurs exigences propres en matière de format, de régularité et de nouveauté.

Un second questionnement majeur concerne **l'introduction de la parole des plus jeunes dans les émissions**. En effet, la diffusion des propos d'enfants soulève à nouveau des questions **déontologiques et juridiques** sur lesquelles l'équipe doit encore statuer.

Les perspectives

Améliorer la communication interne du projet

Il s'agit de développer un système de **partage de l'information efficace** entre les différents membres du projet Samarc'ondes afin de faciliter le travail de diffusion.

Développer une approche évènementielle

Actuellement, cet axe est principalement centré sur le quartier de l'AMO avec la participation à des **évènements locaux** (Ducasse, Festival Propulsion au Senghor) et la création d'une expo à Samarcande (Action Déco). Cependant, il n'est pas exclu que Samarc'ondes prenne part à des évènement de plus grande ampleur en fonction des opportunités rencontrées.

Permettre une écoute plus large via les radios et plateformes de streaming

Samarc'ondes souhaite (ré)activer des **partenariats avec des radios** qui perçoivent l'aspect éducatif du projet et qui sont désireuses de le diffuser sans le dénaturer.
L'équipe a également évoqué l'idée de surfer sur la vague des podcasts et du retour de l'audio pour partager les émissions de Samarc'ondes sur des **plateformes de streaming** généralistes, en insistant sur une contextualisation des propos permettant aux auditeurs de situer le projet dans son aspect éducatif et communautaire.

2.5.5 Jeunes et Police

Écrit par Céline Janssens, chargée de projets communautaires et d'expression

Le groupe de travail (GT) *Jeunes et Police* réunit des professionnels de l'**Aide à la jeunesse** issus du monde de la prévention sociale, mais aussi un membre du service du **Délégué général aux droits de l'enfant** et un juriste de **La Ligue des droits humains**.

Ce groupe de travail s'est constitué suite aux constats de terrain témoignant des difficultés croissantes entre les jeunes et la police.
La mort du jeune Adil pendant le confinement a mis en lumière et sur la scène médiatique les **dynamiques de violences policières**.

Le groupe de travail (GT) Jeunes et Police a pour visée d'aborder dans la complexité, les relations entre jeunes et policiers et de cerner les enjeux, les dynamiques, les potentialités, mais aussi les limites institutionnelles afin d'améliorer et de penser, modestement, des pistes d'actions entre jeunes et police.

Si cette mort témoigne du point culminant des tensions et de la violence qui règne entre certains jeunes et certains policiers, elle ne peut nous faire oublier les difficultés, les discriminations et les arrestations répétées que subissent certains jeunes dans certains quartiers.

Ce groupe de travail a donc pour but de mettre en commun les expériences et les constats des travailleurs du secteur de la prévention dans l'Aide à la jeunesse afin de proposer des pistes d'actions pour une **transformation des rapports entre les jeunes et la police** et plus particulièrement **au niveau des pratiques institutionnelles policières**.

Une **carte blanche** reprenant des constats et des pistes d'actions précises est en cours de rédaction afin de sensibiliser l'opinion publique et les réseaux institutionnels liés à ces questions.

Nous pouvons compter sur les ressources de La Ligue des droits humains et du DGDE pour nous accompagner dans toutes ces réflexions et démarches.

*"C'est par une **transformation de l'intérieur**, que ce projet vise à améliorer les relations entre police et jeunes et ce via une **sensibilisation** accrue et des propositions de **transformation de certaines lois et pratiques** afin de favoriser une relation plus apaisée."*

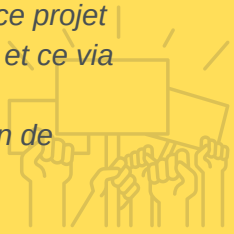

Dossier

Focus sur l'accompagnement individuel

Écrit par Josselin Jamet
Avec la participation de Christian Ndolimana, Joséphine Zagba, Léa Dumortier, Clara Dias Monteiro, Assia Takkal, Céline Janssens et Kenya Balon Perin (stagiaire)

Introduction générale- Pas de quantitatif sans qualitatif

Il est intéressant pour Samarcande de comparer chaque année le nombre de demandes d'aide reçues, le nombre de dossiers d'accompagnement individuel ouverts ou actifs, le nombre de démarches uniques que cela représente. C'est une partie de l'évaluation du travail qui nous semble importante. Il ne s'agit pas de tomber dans la quantophrénie, il ne s'agit certainement pas de se fixer des objectifs chiffrés chaque année, et en aucun cas de s'adonner à un benchmarking de mauvais aloi au sein de l'équipe ou avec les autres AMO de Bruxelles. Il s'agit plutôt de montrer publiquement comment est utilisé l'argent public, de valoriser l'importance quantitative du travail réalisé par le champ de la prévention spécialisée, et de nourrir notre réflexion quant aux thématiques qui sont amenées par les publics.

Une évaluation qualitative complémentaire est quant à elle l'occasion de rentrer à l'intérieur des histoires qui se jouent à Samarcande et d'en comprendre les ramifications, causes, effets et autres facteurs en tous genres. Prendre le temps de regarder ces histoires a posteriori permet aussi à l'équipe de renouveler d'anciennes questions et de s'en poser de nouvelles.

Nous vous proposons donc dans ce dossier de mieux comprendre le suivi individuel à Samarcande grâce à la complémentarité de ces deux approches.

Quantitatif : le suivi individuel en chiffres

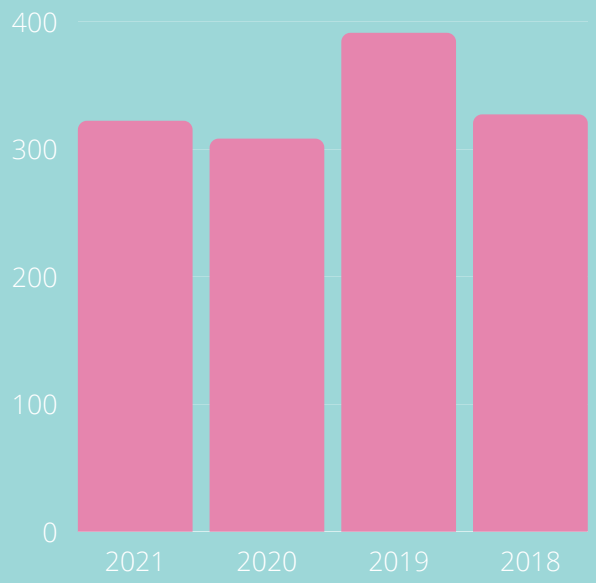

Ce graphique représente l'ensemble des demandes reçues à Samarcande au cours de ces quatre dernières années.

En 2021, le service a reçu **321 demandes** dont **86** ont donné lieu à un **suivi individuel.**

29
nouveaux dossiers

57
dossiers en cours depuis l'année précédente

Sur ces 321 demandes reçues, **130** nous sont parvenues via les **permanences et les projets de Samarcande** et **191** via les **permanences du Chass'Info**.

Dans le but de répondre à toutes ces sollicitations, en 2021, les chargés d'accompagnement individuel ont réalisé **1211 démarches** avec en moyenne 9,5 démarches par dossier.

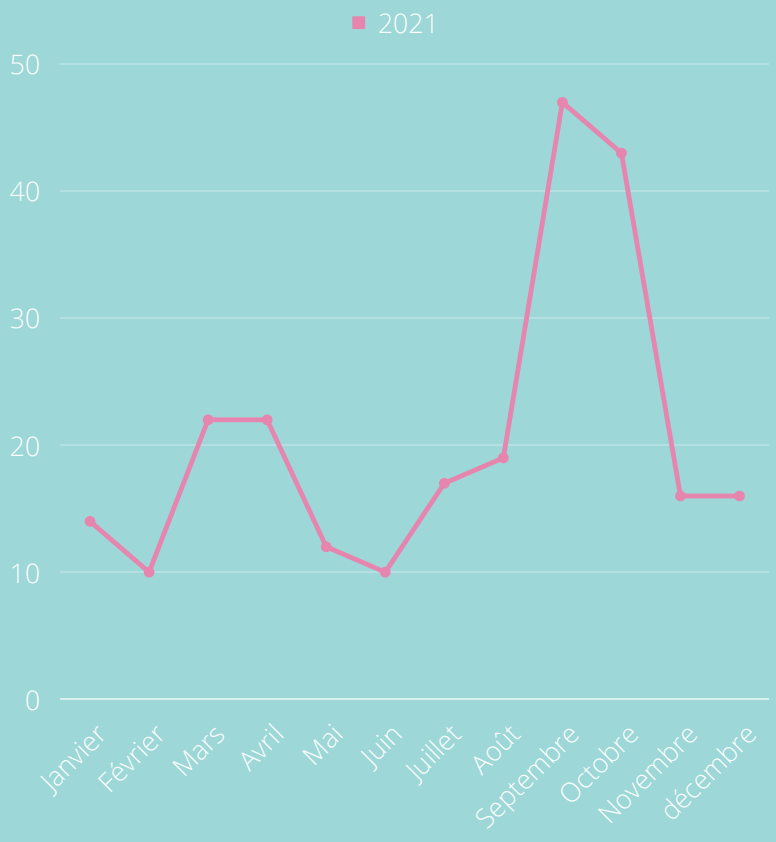

En 2021, tous les mois, l'AMO a reçu de **nouvelles demandes.**

En ce qui concerne le genre, sur les 321 demandes reçues en 2021, **153** ont été faites par des **filles** et **168** par des **garçons**.

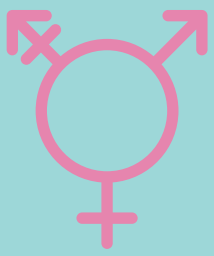

La **moyenne d'âge** des jeunes à l'origine de ces demandes est de **15 ans et demi** pour Samarcande et de **18 ans** pour le Chass'Info.

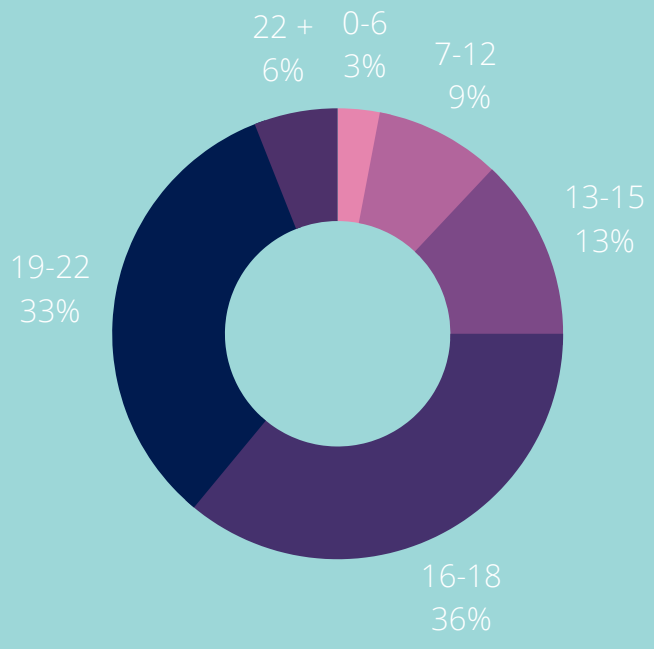

CONCLUSION : CE QUE NOUS APPRENNENT CES CHIFFRES

À Samarcande, les permanences sont de manière générale moins fréquentées qu'au Chass'Info. Dès lors, si la majeure partie des suivis arrivent via le Chass', peut-être pourrions-nous diminuer les heures de permanences à Samarcande afin d'aller rencontrer les jeunes et les familles hors les murs. Les locaux de Samarcande seraient donc utilisés surtout pour les rendez-vous et l'animation de groupes.

Ce constat fera très probablement l'objet d'une réflexion collective dans le courant de l'année 2022.

Qualitatif : les récits de suivis

La deuxième partie de ce dossier porte sur l'analyse qualitative du suivi individuel à l'AMO.

À partir de 4 histoires vécues par 4 chargé•e•s d'accompagnement individuel, nous allons tenter de donner une image partielle et racontée de notre année 2021 à l'AMO.
Chaque chargé·e d'accompagnement a d'abord reconstruit une histoire, à partir de ses souvenirs et écrits. Cette histoire a été énoncée en équipe (réduite aux chargé·es d'accompagnement individuel) et chaque collègue a pu faire part des éléments d'analyses que lui évoquait le récit. Ces discussions, enregistrées, ont été retranscrites puis analysées par d'autres membres de l'équipe. Le fruit des analyses a été proposé pour validation, complément, critique, aux chargé·es d'accompagnement.
C'est le fruit de ce travail non scientifique, partiel mais malgré tout exemplatif, qui est proposé ici. Les extraits des propos issus des discussions en équipe sont en italique.

Partie 1- Trois thématiques exemplatives de l'année 2021 à Samarcande

1.1- Le grand sujet de l'année : la santé mentale des jeunes

a- Le contexte covid

> *Au début, c'était fort lié au COVID, donc c'est vrai qu'elle disait à sa maman: "Oui, il ne faut plus sortir dehors parce que le COVID". Elle avait peur des gens, du contact avec l'extérieur parce que voilà, c'était le COVID et cetera, donc au début, pour la maman, l'explication c'était le COVID. Et puis ça s'est transformé en autre chose, parce qu'au fur et à mesure du temps, elle a commencé à se dévaloriser. Donc elle a commencé à dévaloriser son image, elle ne se trouvait pas belle, elle ne voulait plus sortir.*

Il est de notoriété commune que **l'épisode covid n'est pas très porteur pour la santé mentale** des jeunes. Ce contexte a donné lieu à deux types de difficultés :

- Des jeunes qui allaient bien ont souffert psychiquement ;
- Des jeunes qui arrivaient d'ordinaire à compenser une difficulté psychique ont basculé et leurs difficultés sont apparues au grand jour.

Il est difficile de ne pas mettre en lien par exemple, dans l'extrait ci-dessus, l'impératif de ne pas sortir pour des raisons sanitaires et la volonté de ne plus sortir à cause d'une image dévalorisée de soi.

Le nombre de demandes concernant la santé mentale n'a pas bondi à Samarcande et pourtant, la préoccupation est devenue plus prégnante.
Il faut faire la différence entre les thématiques qui constituent un **sujet explicite de demande** et les **problématiques plus implicites** qui parcourent effectivement un accompagnement individuel.
La santé mentale est de ces problématiques qui s'imposent au cours des accompagnements. C'est, le plus souvent, au chargé d'accompagnement de trouver les mots pour **permettre à une souffrance de s'exprimer** et à lui qu'il revient de proposer une mise en travail de cette souffrance.

b- La demande parentale

> *Si tu veux, c'est avec moi qu'elle ne communiquait pas directement et avec {un autre service} avec qui c'était compliqué. Mais elle parlait quand même avec sa maman et donc moi j'avais le retour de ce que la maman me disait. (…) C'est la maman qui nous a approchés au départ. Quand la maman a demandé l'accompagnement avec Samarcande, elle a demandé à sa fille, elle était d'accord. Donc elle n'a pas communiqué avec nous mais par l'intermédiaire de sa maman, elle a accepté tout ce qu'on a mis en place jusqu'à présent.*

Lorsque la demande concerne explicitement la santé mentale, il s'agit souvent de demandes provenant des parents. Dans ces cas-là les jeunes tolèrent l'intervention de l'AMO plus qu'ils ne la sollicitent. **La question qui se pose est alors celle du consentement**. *Une acceptation relativement passive de notre présence suffit-elle à légitimer la relation ? La demande active de la part du jeune en souffrance est-elle un prérequis absolu à toute relation éducative ou bien serait-ce justement l'objet des débuts de cette relation que d'arriver, petit à petit, à construire une demande* ? Il semble bien qu'il y ait une place dans notre cadre de travail pour la notion de **demande implicite** : nous aidons les jeunes à expliciter leur demande.

Ces questionnements sont **particulièrement présents quand la thématique de la santé mentale est active** dans un accompagnement.
De manière générale, il est important pour l'AMO d'être attentive à travailler, dès le départ ou en cours d'accompagnement, avec le jeune. On le verra plus bas, **la demande parentale ne correspond pas toujours à la volonté de son enfant**. Or c'est bien lui le bénéficiaire final de la relation d'accompagnement.

c- Les difficultés d'orientation

> *La réponse institutionnelle, elle met beaucoup plus de temps à arriver parce que le jeune a fait des allers-retours à chaque fois, un peu dans des situations d'urgence dans un centre qui n'était pas forcément indiqué pour lui parce qu'il se trouvait qu'avec des gens qui étaient des adultes en fait, bien plus adultes que lui. Et donc oui, ça a été compliqué parce qu'effectivement les procédures d'admission, elles sont super longues. Et quand on est pas derrière à mettre une pression constante, ils {les services considérés actifs en santé mentale} lâchent complètement. Difficile aussi parce qu'il y a un seul jour dans la semaine où tu peux appeler pour pouvoir demander une admission. Donc si tu manques le coche dans la tranche horaire qui est indiqué le jour de la semaine, bah tu dois attendre la semaine d'après de nouveau pour des procédures qui durent 6 mois et plus. C'est toujours un peu compliqué quand y'a besoin d'une réponse assez rapidement, même si on voit qu'institutionnellement, ça correspond pas à la situation du jeune quoi et à l'état d'urgence.*

Une première difficulté d'orientation mentionnée concerne **les grands ados et jeunes majeurs**. Le temps des démarches propres à certaines prises en charge (ici une entrée en centre de jour) ne permet pas aux demandes issues de mineurs de 17 ans d'aboutir avant leur majorité. La sollicitation du réseau des majeurs crée des situations impossibles.
D'une part les demandes peuvent être considérées comme **irrecevables si elles concernent un mineur,** qui se retrouve donc sans réponse institutionnelle possible ; d'autre part, l'entrée d'un jeune majeur en difficulté psychique dans un centre pour adultes le confronte à des personnes bien plus âgées et "installées" dans la maladie ou le handicap psy. De cette confrontation risque de naître **une identification peu valorisante pour le jeune ou un rejet de la proposition de prise en charge**, pourtant vécue comme nécessaire par le jeune lui-même.
Face à cette situation pour les grands ados et jeunes majeurs, l'équipe ne voit plus d'autre réponse que **l'interpellation d'acteurs pertinents**.

> *La maman s'est beaucoup plainte de l'hospitalisation. La jeune s'en est aussi beaucoup plainte, donc c'est quid aussi de la réponse que peuvent donner les soins de santé, l'hôpital quoi, pour une jeune qui est quand même en proie à une souffrance psychologique mais bon, pour le coup ici, le traitement qu'elle a reçu n'a pas forcément aidé. Et la maman se demande si ce n'est pas ça qui a aggravé justement son trouble alimentaire et son repli sur elle-même.*

Cette réflexion est à poursuivre dans l'élaboration du diagnostic social 2023 qui démarre cette année.
Pour tous les jeunes concernés, **les procédures d'admission sont vécues comme problématiques par l'équipe**. Le temps qui organise le secteur de la santé mentale et celui des jeunes, auquel l'AMO a tendance à essayer de répondre, sont rarement en correspondance. On peut se demander si ce **différentiel de temporalité** est une bonne ou une mauvaise chose. *Le temps de latence entre la demande et la réponse des institutions du secteur de la santé mentale ne permet-il pas à un certain nombre de situations de s'élaborer en dehors des cadres institutionnels ? N'est-ce pas important de donner le temps aux jeunes de trouver des réponses en dehors des prises en charge institutionnelles ?*
En effet, les jeunes et les familles témoignent parfois de la **difficulté qu'a été pour eux un passage en institution.**

Face aux situations vécues comme urgentes par les jeunes et/ou leurs parents, il y a vraisemblablement lieu de construire des réponses « en contexte social » et qui ne font pas forcément ou pas immédiatement appel à des institutions, qui subissent elles aussi une difficulté à répondre aux sollicitations émanant de la population.
Quelles relations les secteurs de la Santé mentale et de l'Aide à la jeunesse doivent-ils entretenir *pour répondre à ce besoin de mise au travail des difficultés psychiques ?*
D'un côté la temporalité des institutions du secteur de la santé mentale permet de sauvegarder la possibilité d'une intervention en milieu ouvert. D'un autre côté, des réponses institutionnelles plus rapides sont parfois effectivement nécessaires.

d- Conclusion : l'AMO, bien qu'incompétente, est compétente

L'AMO ne fait pas de travail thérapeutique. Pourtant, elle s'occupe de manière de plus en plus évidente nous semble-t-il, de santé mentale. Les approches psychosociales (qui se concrétisent dans les entretiens individuels) et socioéducatives (la participation à des groupes, des activités collectives) permettent en effet à l'AMO de devenir une sorte de service ambulatoire qui participe, aux côtés d'acteurs de la santé mentale (psys en libéral ou en institution, centres de jour), à un système favorisant le bien-être de la personne considérée. **L'institutionnel et le thérapeutique d'un côté, le « contexte social » tout aussi soignant, de l'autre.**

La santé mentale est un domaine complexe, spécialisé, faisant appel à des connaissances et compétences vécues comme lointaines par l'équipe de Samarcande. À la limite, on frôle le sentiment d'incompétence. La volonté de formation dans le domaine bat son plein. On chercherait à mieux connaître le trouble psy et ses résonances familiales. Nul doute que la pratique quotidienne des chargés d'accompagnement leur permettra d'augmenter leur compréhension des phénomènes rencontrés, mais il reste que **nos missions et valeurs portent l'AMO vers des considérations plus sociales que psychologiques** et c'est pour le mieux. Charge à nous de construire, avec le secteur de la Santé mentale, les réponses adéquates aux situations qui le nécessitent, en n'oubliant jamais que **les méthodes et compétences présentes à Samarcande sont aussi importantes et efficaces que celles de la Santé mentale et en sont, surtout, le juste complément.**

1.2- Une priorité de Samarcande : la parentalité

La grande majorité des accompagnements autour de la parentalité est réalisée avec des mères solos et leurs enfants. L'unicité de l'interlocuteur parental produit une situation d'accompagnement très différente de ce qui est vécu auprès des familles où deux parents forment un duo parental. **Les mamans solos se forgent leur point de vue unique** et sont en demande d'un soutien. **Les duos parentaux sont parfois contradictoires** dans leurs points de vue et leur volonté de solliciter l'AMO.

a- La question du couple

> *Donc oui, voilà, difficile à dire quand est-ce que ça a commencé tu vois, pour moi c'est compliqué. Et même de dire que c'est lié à un environnement familial, moi je pense qu'il y a un lien forcément parce que quand tu vois que les trois sœurs sont touchées {par des problématiques de santé mentale} de manière différente, pour moi forcément il y a quelque chose de lié au cadre familial en sachant que les parents sont aussi dans une forte mésentente et que c'est souvent des relations conflictuelles. [...]*
>
> *Nous, ce qu'on avait essayé à un moment donné, c'est de faire comprendre aux parents et au papa que même si éventuellement entre les parents il y a une mésentente au niveau de leur couple, ce serait bien qu'ils arrivent à s'entendre au niveau de l'exercice parental pour qu'au moins ça puisse assurer un minimum de stabilité pour les enfants et donc c'est ça que j'espère.*

Beaucoup d'accompagnements actifs en 2021 ont concerné les relations intrafamiliales, la relation éducative parents – enfants et les relations au sein du couple parental. Dans la situation évoquée ici, on émet l'hypothèse selon laquelle les relations entre les parents ont joué un rôle dans la situation de souffrance psy de la fratrie.

La question du couple est centrale. D'abord elle impacte la capacité de l'AMO à répondre à une demande issue d'un membre de la famille, dès lors que cette demande met au travail les relations intrafamiliales. L'AMO ne répond pas à un mandat, elle ne peut pas forcer la relation avec les personnes qui ne souhaitent pas qu'elle s'établisse. Dans un contexte dissonant, en cas de non alignement de la position de chaque parent, l'intervention se trouve d'office projetée dans la question du couple. Or, si l'AMO s'intéresse à la relation éducative entre les parents et les enfants, elle ne souhaite pas travailler autour de la notion de couple. Il y a donc lieu de chercher à travailler autour de **la notion de duo parental**, qui permet de recentrer la discussion sur la fonction de parent et de la décentrer du statut de conjoint. Il s'agit alors, même lorsque le couple n'existe plus ou n'est plaisant pour personne, de maintenir la possibilité d'un duo parental.

b- La place des pères

> *La demande des parents, c'est qu'il y ait un accompagnement, en tout cas, de la maman. Parce que pour l'instant, moi je travaille plus avec la maman plutôt que le papa. J'ai l'impression dans ce suivi jusqu'à présent qu'il nous tolère je dirais par politesse. Mais dans d'autres moments, il a déjà exprimé un peu entre guillemets tu vois, pas directement envers nous, mais quand on était avec {un autre service} par exemple, là j'ai des rendez-vous avec {cet autre service} où il disait : « Voilà, pour moi la maman, elle a pas besoin d'aller commencer à faire appel à tout le monde à l'extérieur, à des étrangers, et cetera ». Et directement à elle, il lui a déjà fait comprendre qu'elle n'avait pas besoin d'aller exprimer leurs problèmes à des étrangers, à des personnes qu'elle connaissait pas. Donc moi j'ai l'impression qu'il nous tolère par politesse, je sais pas s'il voit quand même un intérêt dans notre accompagnement, ou en tout cas, quand on fait des rendez-vous, quand on propose des rendez-vous, il répond, il dit OK. Tu sens que c'est toujours un peu compliqué, que voilà, il est embêté, il souffle un peu, mais il accepte quand même notre présence. Jusqu'à présent, il ne nous a pas rejetés en tout cas ou rejetés de sa maison. (…) On espère toujours qu'en voyant comment la situation évolue, peut-être que lui aussi dans sa tête, il fait un cheminement et peut-être il reconsidère les choses dans la manière dont on va les poser, donc on va retenter avec {ma collègue} de proposer ça au papa, la maman en tout cas elle est preneuse. La jeune, elle a jamais fermé la porte à une aide aussi.*

Sans forcément fermer la porte, les pères se montrent le plus souvent sur leurs gardes. À la rigueur, un laissez-passer symbolique peut exister qui permet l'intervention discrète de l'AMO, mais **une pleine participation des pères** à la mise en œuvre de nouveaux équilibres satisfaisants pour tous les membres de la famille **est rare**. Pour dire les choses simplement : l'équipe a le sentiment au mieux de ne pas les voir et au pire de travailler contre eux. La question reste ouverte de ce qui limite leur participation. *On peut imaginer une pudeur bien compréhensible quant à l'ordre intrafamilial. Y a-t-il également un conflit de territoire ? Ou encore, l'accompagnement proposé participe-t-il d'une mise en crise de l'équilibre familial, qui déboucherait sur un équilibre moins favorable pour les pères ? Que représentent l'AMO et les membres de son équipe dans le chef des pères ? Avons-nous un point de vue normatif quant à la place des pères, qui représenterait un danger ?* On fait l'hypothèse que l'AMO véhicule des valeurs démocratiques et une vision horizontale des rapports familiaux. Cette vision peut entrer en conflit dans des familles où la distribution de l'autorité est plus verticale. En termes de stratégies, l'AMO vient faire alliance avec celles qui n'ont pas le pouvoir au sein des familles et crée une force qui peut être vue comme une remise en cause de l'autorité patriarcale.

Face à ces situations, les chargés d'accompagnement doivent aborder chaque membre de la famille avec le plus grand respect. La **temporalité longue et une posture de proposition**, **associées à un effort de compréhension** des points de vue de chacun, permet parfois à la relation de devenir plus ouverte, plus simple. D'autres fois, il faut **travailler en contexte tendu**, auprès d'une famille dont le point de vue sur l'accompagnement n'est pas univoque.

c- Conclusion : les possibles interventions de l'AMO

L'AMO est un service de l'Aide à la jeunesse actif en Prévention. **Le travail familial est central** pour nos collègues de l'Aide et de la Protection et il l'est également pour la Prévention.
À cet égard, Samarcande est présente auprès des familles, tout en mettant en avant la nécessité impérieuse de travailler avec les enfants et les ados directement. Aborder une situation du seul point de vue des parents n'assurerait pas la **centralité de l'enfant mineur** dans l'accompagnement.

Des comportements et paroles des enfants pourraient dès lors être interprétés de manière erronée. Un accompagnement donnant la parole aux enfants et aux parents permet d'enrichir la compréhension de la situation et d'imaginer des réponses plus adéquates.

Pour contribuer à prévenir la dégradation de situations familiales, l'AMO met en œuvre des outils de médiation et regarde les familles avec un point de vue **systémique**.
Sans être experts de ces disciplines, les chargé·es d'accompagnement individuel s'en inspirent. Il s'agit, comme évoqué ci-dessus, de permettre à chaque partie de prendre le temps d'élaborer un discours sur les soucis qu'elle rencontre, les désirs qui l'animent et de faire se rejoindre ces discours dès lors que chacun est prêt à l'émettre et / ou le recevoir. Ces pratiques de renouvellement de la communication et de la vision de sa place dans la famille sont soutenues par la mise en œuvre de **sorties familiales** au cours desquelles les enfants et les parents ont l'occasion de se montrer sous un jour différent. Bien sûr, l'utilisation d'outils de médiation n'est possible que si les enfants et les parents sont preneurs. Lorsque l'un des parents ne l'est pas, il s'agit alors de penser ce que le jeune ou le parent preneur peut faire changer de son côté pour chercher **un nouvel équilibre**. C'est ici que la compréhension fine et respectueuse des personnes qui ne souhaitent pas s'engager dans l'accompagnement est nécessaire de la part de l'équipe. C'est ici également que le sentiment de ne plus être compétents peut advenir.

La sollicitation du SAJ, capable selon nous de prendre des décisions concernant l'ensemble de la famille, y compris les personnes non demandeuses, devient une réponse à ce sentiment d'incompétence. Pourtant, même sans l'outil du mandat, l'équipe de Samarcande est de toute évidence capable, utile et pertinente, dans son approche des situations familiales complexes. C'est ce qu'il ressort de l'analyse des situations qui ont été évoquées pour établir ce rapport d'activités. Les familles ne sont en outre pas toujours volontaires de faire appel au SAJ car elles connaissent la connexion particulière entre le SAJ et le SPJ, qui fait que l'aide négociée peut, un jour, se transformer en aide contrainte.
Les **actions de Prévention spécialisée** que nous réalisons ont justement pour but d'**éviter le mandat** et de conserver une approche la moins institutionnalisée et la plus **autodéterminée** possible. C'est un travail incertain, au sein duquel le doute est une composante centrale et qui prend un temps que l'on voudrait accélérer pour le bien-être des enfants concernés, mais **c'est le travail qui permet de retrouver des équilibres choisis par les familles elles-mêmes et donc potentiellement durables.**

De manière générale, Samarcande ne cherche pas à traiter les causes de symptômes que seraient les difficultés relationnelles au sein des familles. Il s'agirait là plutôt d'un travail thérapeutique dans lequel nous ne sommes pas engagés et pour lequel nous orientons les familles dans un réseau de professionnels mieux outillés et missionnés que l'AMO.
L'approche de Samarcande est plus socioculturelle que thérapeutique. Dans une approche socioculturelle du soutien à la parentalité et de l'accompagnement familial, on privilégie les activités, les sorties, les **moments d'émotion positive** sur lesquels bâtir des relations constructives pour les enfants. L'idée est bien de se donner des espaces pour dépasser le traitement individuel des problématiques rencontrées par chacun et chercher des portes de sortie collectives, des expériences communes porteuses qui, en tant que telle et en complémentarité avec l'accompagnement individuel, participent à la **création des équilibres nouveaux** et satisfaisants.
Le bien-être psychosocial des enfants et des familles vulnérables passe par la socialisation et la participation à des projets collectifs.

1.3- Un fond de commerce de l'AMO : l'accès aux droits via le CPAS

a- L'accès aux droits est un processus complexe

En février, donc elle vient de trouver un kot. Mais le problème, c'est qu'elle ne peut pas s'y domicilier. Donc du coup, elle fait une demande d'adresse de référence au CPAS de {commune 1} et ils refusent.
[...]

En fait, elle est domiciliée là-bas à {commune 1} et donc c'est là où elle était au CPAS. Mais finalement, en fait, lorsqu'on est étudiant, c'est le CPAS dans lequel on est domicilié {au moment où l'on démarre ses études}, vu qu'elle était pas domiciliée à {commune 2, commune de résidence} mais à {commune 1}, elle a dû repartir à {commune 1} en fait. Et donc c'est pour ça qu'il y a eu deux communes différentes. C'est au vu de sa situation complexe donc elle vivait à {commune 2}, mais elle était domiciliée à {commune 1}.
[...]

Il faut savoir que depuis juin 2021, en fait, elle ne reçoit qu'un petit complément de revenu d'intégration sociale parce que soi-disant elle viendrait voir sa maman le week-end. Donc en gros, on comptabilise un peu ce que sa maman touche alors qu'elle vit toute seule à {Commune 2} et qu'elle a une composition de ménage où elle vit seule à {Commune 2}. Donc, voilà, ça, c'est déjà assez spécial.
[...]

Je pense qu'on peut faire facilement un parallèle avec d'autres suivis où ça a souvent été galère de contacter les CPAS, d'avoir un premier rendez-vous, d'avoir une aide acceptée, ça met du temps, il faut beaucoup de papiers, et cetera.

Le « système CPAS » est complexe et ses bénéficiaires ne disposent pas toujours des connaissances nécessaires pour établir les stratégies les plus pertinentes pour réaliser de manière optimale leurs droits. Avec d'autres services, au premier rang desquels les centres d'information jeunesse, l'AMO cherche à **développer le potentiel stratégique** des demandeurs. Mieux comprendre le système d'octroi des aides fournies par le CPAS permet de gagner en autodétermination. Peut-on parler d' **« optimisation sociale »** en référence ironique à l'optimisation fiscale que pratique une autre partie de la population ?

b- Les missions des assistants sociaux virent au contrôle

- {Collègue 1} : J'ai l'impression qu'il y a tellement de demandes, ils sont tellement surchargés qu'ils, je trouve, arrivent à se décharger très facilement dès qu'il y a un petit couac en fait et que du coup, c'est une institution qui est là pour justement aider les gens qui sont dans la précarité, mais qui n'est vraiment, pour moi, pas proche des gens de manière générale. Je trouve que c'est un peu paradoxal, ce que ça représente le CPAS et comment ils travaillent en fait. Qu'il y a une espèce de distance vraiment entre l'institution et les personnes qui perçoivent cette aide-là quoi, et qui est très au regard vraiment des papiers, de comment c'est écrit sur le papier, mais pas vraiment dans la manière dont les gens vivent la situation en fait.
- {Collègue 2} : Alors moi je rejoins {ma collègue} sur son avis par rapport au CPAS qui ont l'air débordé et du coup, essaient de se décharger au maximum dès qu'ils le peuvent. C'est clairement ce qui s'est passé avec {Commune 2} quand au début, ils pensaient pouvoir peut-être être compétents. Ils ont fait tout un cinéma parce qu'elle était mineure alors qu'on avait bien demandé une aide sociale et pas un RIS puisqu'on connaissait la loi.
- {Collègue 3} : En fait à {Commune 1}, il y a que deux AS, il y a pas énormément de demandes en fait donc l'excuse de la surcharge, je pense pas, enfin pour preuve d'ailleurs vu tout ce qu'elle fait, je pense qu'elle est pas du tout surchargée.
[...]

> *Son assistante sociale à ce moment-là a fait certaines visites à {commune 1} donc chez sa maman et à {commune 2} donc dans son domicile. Mais il faut savoir qu'il y a eu enfin… Elle était assez spéciale. Elle est déjà venue à six heures du matin chez elle à {Commune 2}, ce qui n'est pas possible normalement. Elle est déjà venue à dix-huit heures également chez sa maman. Donc en gros en fait, elle outrepasse ses compétences... Enfin, je dirais pas ses compétences, mais même ses droits en tant que travailleur social.*

La mission historique de protection des populations vulnérables attribuée au CPAS semble confrontée à une gestion de l'aide qui serait contradictoire. Pour l'équipe de Samarcande, les relations vécues entre les bénéficiaires et les assistants sociaux des CPAS n'est pas toujours dans le registre de l'aide ou de l'accompagnement. Ils perçoivent un mode de gestion très administratif et peu centré sur la personne d'une part et des pratiques professionnelles qui dépassent le cadre d'une action sociale normale d'autre part.

Les institutions de la sécurité sociale et de la protection sociale portent dans leur essence une grande importance à la **gestion administrative** des dossiers. L'objectivité dans la mise en œuvre des revenus de remplacement ou d'intégration sociale demande de recourir à des critères et indicateurs qu'il s'agit d'instruire, le travail administratif est constitutif de ces processus. Toutefois, il serait tout aussi naturel **que le travail administratif ne soit pas utilisé contre les personnes**, ou contre leur accès aux droits. Il est un **outil nécessaire mais qui doit se plier à la mission de protection dévolue aux CPAS**. *N'a-t-il pas tendance à reléguer cette mission au second plan ? La surcharge de travail, le rythme taylorien imposé aux travailleurs, la croissance du nombre de demandeurs d'aide, n'obligent-ils pas les assistants sociaux à adopter des attitudes peu favorables à l'accès aux droits ? Rappelons que l'accessibilité aux droits est inscrite dans la loi organique de 1976. Le mal-nommé « Etat social actif » peut-il dépasser les cadres légaux de la protection sociale en utilisant à mauvais escient la gestion administrative des dossiers ?*

Il semble que ce risque vécu par le système CPAS, y compris ses bénéficiaires, ne soit pas toujours compensé par des positions bienveillantes des acteurs de terrain. Dans la situation évoquée ici, une assistance sociale d'un CPAS développe une stratégie continue et cohérente qui semble viser la mise en difficulté, ni plus ni moins, de la jeune bénéficiaire. Les motivations de l'assistante sociale sont incompréhensibles pour l'équipe, qui ne peut mobiliser que l'attitude discriminante pour s'expliquer son comportement. Bien sûr, de tels débordements ne sont pas la norme et là-encore, **une approche partenariale reste possible** dans certains cas. Toutefois, souvent, les chargés d'accompagnement de Samarcande doivent revêtir le costume d'avocat auprès des jeunes demandeurs, afin de les aider à **convaincre le CPAS de leur éligibilité à l'aide sociale ou au revenu d'intégration sociale**.

c- Un état de judiciarisation du système d'aide sociale

> *Ici, j'espère vraiment que le recours qui est lancé va porter ses fruits parce qu'au vu de tous les éléments factuels qu'il y a dans le dossier, j'ai du mal à imaginer qu'un juge, sachant que la justice se base vraiment sur des éléments vraiment factuels et très objectifs, qu'il puisse statuer en faveur du CPAS. Donc j'espère qu'enfin la jeune aura gain de cause. C'est dommage qu'il aura fallu attendre tout ce temps et qu'on passe devant un tribunal pour ça mais... Voilà quoi.*

Face à cette tendance des CPAS à rendre plus difficile l'octroi des aides de protection sociale, le recours judiciaire apparaît comme une réponse possible à des situations de blocage. **L'approche du droit à la protection sociale se judiciarise**, mais la tonalité administrativo-juridique est perceptible avant même le recours au judiciaire, au sein des relations entre le CPAS et le bénéficiaire. Celui-ci serait parfois perçu comme un fautif à confondre plutôt que comme une personne vulnérable à aider.
Bien sûr, toutes les relations ne prennent pas cette teinte, nous ressentons malgré tout **l'impact des valeurs d'activation** qui ont infusé les organisations et contre lesquelles nous devons nous engager.

d- Conclusion : un sérieux doute quant à notre système de protection sociale

> *Ouais, moi, juste je rebondis un petit peu à ce que {ma collègue} disait. C'est que je pense que ça fait 5 ans que je me retrouve souvent dans ce genre de situation {où l'accès aux droits est rendu inexplicablement compliqué} , mais que moi, ce que je veux souligner aussi, c'est que la jeune en fait elle abandonne pas du tout. Elle a commencé à l'unif en première, elle continue à se battre malgré toutes ces difficultés. Et ouais, je pense qu'il faut rien lâcher, mais clairement il y a un... Enfin, je sais pas, il y a un sentiment {désagréable} vis-à-vis de cette personne en fait, puisqu'on arrive pas à comprendre tout ce qui la motive tout simplement... Je parle de l'assistante sociale. Et donc ouais, par rapport à l'institution également, on voit quand même qu'il y a certaines choses qui posent question vu qu'on se retrouve dans une ville où les jeunes ont souvent du mal à se domicilier dans leur appartement et on comprend pas comment c'est possible qu'il y ait un refus alors qu'elle a dû bouger de son premier appartement, tout simplement parce qu'elle ne recevait pas d'aide sociale en fait. Donc il y a un espèce de serpent qui se mord la queue et on comprend pas trop vers où ça va quoi.*

Complexité administrative, postures étonnantes de certains travailleurs sociaux et écart entre l'esprit de la protection sociale et objectifs poursuivis sur le terrain laissent à penser que le système CPAS est en train de rejoindre la sécurité sociale sur **la voie de l'activation et de la responsabilisation individuelle des personnes face aux risques économiques et sociaux collectifs**. La mise sous pression des individus ne saurait pourtant pas régler les dysfonctionnements des différents marchés ou quasi-marchés qui organisent notre vie en société, au premier rang desquels l'école et le travail.
Pour une équipe active en prévention, la difficulté de trouver avec les personnes en demande des opportunités et des réponses possibles aux problèmes vécus interroge la possibilité même de réaliser un travail social :

> *Je repense à un jeune qui, à un moment donné, est venu pour une activité collective qui se retrouve dans des situations aussi où il était à la rue, et effectivement on a appelé tout le Samu social et tous les services, et il y avait pas de place pour le jeunes, quoi. Et au final, c'est dans ses propres ressources, en cherchant avec lui un peu qu'on a réussi à trouver une réponse et qu'il a pu trouver une place pour la nuit. Ça pose de nouveau la question, il y a un truc, qu'il y a une faillite au niveau structurel, au niveau des institutions. Il y a un manque de place toujours à chaque fois dans tous services là. Donc nous, travailleurs sociaux, on se retrouve à devoir porter ça, à devoir dealer avec ça. Je me rappelle que ça avait été dur à un moment donné pour {ma collègue} aussi. Heureusement qu'on peut collectiviser ça et porter ça un peu en équipe, mais si on n'a pas ce minimum de ressources, qu'est-ce qu'on fait ?*

Partie 2- Deux ressources répondantes du travail social en AMO

2.1- Une posture professionnelle qui est une réponse en soi

a- L'AMO est un fil rouge

C'est un jeune homme de 17 ans qui est arrivé à Samarcande en 2021 pour une demande d'activités collectives. Il a participé donc plusieurs mois aux activités de l'AMO jusqu'en juin où il a commencé à exprimer une souffrance psychologique. [...]

Mais voilà, je pense que notre rôle là, ça a été surtout de rester proche de lui, de lui faire comprendre qu'on était là. Et ça d'ailleurs, le psychiatre l'a aussi mentionné, c'est que le lien avec Samarcande restait dans cet accompagnement en soutien, et ça c'était difficile mais c'est ce qu'on pouvait lui offrir pour l'instant sans abandonner les demandes dans les différentes institutions autour de nous. [...]

A ce moment-là, je lui ai proposé un suivi psy qu'il a accepté que j'ai mis en place via le projet Eolien et l'équipe mobile, (…) par la suite, on a continué à rester en contact avec lui par le biais des activités collectives et il venait souvent nous voir à l'AMO pour discuter (…). {Ensuite} il a été pris en charge donc par une unité psy d'urgence. C'était à {nom du service}, il est resté hospitalisé pendant deux semaines. Et puis il est ressorti, il est revenu à l'AMO donc pour nous voir, pour discuter de ce qu'on pouvait faire, notamment pour reprendre les cours, et cetera, qu'il avait beaucoup de demandes [...]

Les trajectoires des jeunes au sein du projet éducatif de Samarcande sont diverses. L'accompagnement individuel est par exemple parfois rendu possible grâce à une relation créée lors d'activités collectives. Ou la participation à des projets vient donner une suite à l'accompagnement individuel. Et surtout, **les allers et retours** des jeunes **entre les projets et l'accompagnement nourrissent cette relation éducative** entre l'équipe de Samarcande et les publics du service. Les phases d'éloignement et de rapprochement établissent un cycle au sein duquel les jeunes savent que l'équipe reste disponible. Ils utilisent **le service comme fil rouge**, comme accompagnateur plus ou moins proche de leur trajectoire. Deux éléments principaux rendent cette utilisation possible. **L'AMO est stable d'une part et généraliste d'autre part.**

L'AMO n'est pas un dispositif, elle n'a pas vraiment de début ou de fin, elle accepte l'informel, les temps morts, comme les moments d'accélération. Elle est donc **continue, disponible et assez prompte à s'adapter** à la temporalité que le jeune en demande lui propose. **Eventuellement, elle fait le lien entre les différents dispositifs à plus court terme** que les jeunes vulnérables sont amenés à fréquenter : logement de transit, participation à des modules de formation etc. Les activités individuelles ou collectives sont saisies par les jeunes entre deux participations à ces dispositifs plus ou moins spécialisés et constituent un liant dans le temps.

La prévention des AMO est spécialisée puisqu'elle s'adresse aux jeunes vulnérables hors de tout mandat, sur le principe de la libre adhésion du public, le respect de son anonymat et en valorisant au maximum les relations que le jeune entretient avec son environnement.
Mais elle est aussi généraliste, puisqu'elle accueille, entend, écoute, tout ce que les jeunes ont à dire. Tout est dicible dans une AMO et toutes les émotions et problématiques vécues par les jeunes peuvent être mises au travail.

Ce rapport « spatio-temporel » mis en œuvre avec les jeunes qui fréquentent Samarcande s'incarne au sein de l'équipe. La posture institutionnelle décrite ici se vit concrètement dans la **posture des chargés d'accompagnement**. **Leur disponibilité, leur ouverture et finalement leur sensibilité** sont les conditions réunies sans lesquelles il ne se passerait rien en matière de prévention éducative à Samarcande. Cet engagement précieux crée un certain niveau d'exigence qui n'est pas sans poser quelques questions.

b- Les difficultés de notre posture

Interlocuteur 1 : C'est pas toujours facile de savoir comment y répondre, comment accompagner un jeune, surtout quand il y a des tentatives de suicide, je pense que c'est aussi un peu plus sensible. Donc je crois que c'est bien de voir un petit peu ce qu'il y a autour de nous, de pas rester seul face à cette situation.
[...]

Interlocuteur 2 : Ouais, moi, j'ai toujours l'impression qu'on est vraiment, enfin nous ici à Samarcande, qu'on n'est pas assez outillé en général pour gérer ce genre de situation. Et enfin je sais pas moi personnellement, j'ai déjà été face à cette situation, ça c'était très très mal passé donc je sais pas, je n'ai pas vraiment d'analyse à faire parce que je suis un peu perdu face à ce genre de situation.
[...]

Et il y a un truc qui est très frustrant, le fait que parfois nos vies personnelles, elles sont impactées, et à l'inverse, nos vies professionnelles sont impactées par ce qu'on a pu vivre dans notre vie privée, donc voilà, c'est parfois dur à gérer toutes ces émotions, tous ces sentiments d'injustice, et la colère aussi.
[...]

Voilà, moi, ce qui m'a servi de leçon, c'est en fait de tout de suite en parler quand il y a un truc trop difficile à gérer avec les collègues, parce que en fait, on peut le faire aussi pour d'autres situations, se réunir autour d'une table et dire: "OK maintenant, on met une heure tous ensemble pour trouver une solution pour telle ou telle personne qui est en galère", parce que seul, on n'y arrive pas et qu'en fait à dix, voilà, on a dix cerveaux plutôt et c'est déjà plus facile. On a dix connaissances plutôt qu'une donc ça, ça m'a servi de leçon aussi de me dire d'aller plus facilement vers les collègues. Voilà.
[...]

Très souvent l'équipe de Samarcande agit comme un **tampon entre la violence sociale vécue par les jeunes** demandeurs **et des réponses institutionnelles absentes ou qui ne correspondent pas** à la situation. Cette position suppose que la violence vécue soit accueillie mais que faire de cette violence dès lors que les ressources pour y répondre ne sont pas existantes ou accessibles ? Bien souvent, les travailleurs sociaux n'ont pas d'autre choix que de recourir à leurs propres émotions pour évacuer la pression. La colère et la tristesse sont deux émotions prégnantes. Bien qu'il ne s'agisse pas de s'engager dans une voie où les émotions n'auraient pas leur place, il n'est pas non plus souhaitable qu'elles impactent avec trop d'intensité la vie des chargés d'accompagnement. Le recours à la **discussion collective**, dans un climat de partage serein est une option à systématiser. Également, la conception d'**actions de prévention sociale** est un débouché pour ces émotions bien légitimes qui peuvent dès lors trouver à s'élaborer dans d'autres pratiques du travail social : construction de réseaux, interpellations diverses, créations d'évènements et d'animations, animation de réunions participatives, diffusion de propos de jeunes etc. Ces **réponses collectives et sociales aux problématiques individuelles** permettent aussi de donner une suite aux nombreux «dépassements de cadre» qui se vivent au sein de l'AMO. En effet, Samarcande tient à ce que les jeunes et les familles n'aient pas à découper leur situation en autant de sujets qu'il y a de spécialisations et de secteurs dans le travail social. Toutefois, les situations dont les personnes témoignent font régulièrement appel à des thématiques dont la prise en compte par l'équipe satureraient son agenda. Il faut donc bien trouver ailleurs les morceaux de réponse qui permettront à la personne en demande de travailler sa situation de manière globale. Samarcande s'intéresse par exemple à la **création d'un réseau fonctionnel** pour continuer à accueillir les parents tout en ne traitant pas elle-même les questions administratives ou liées au couple qui ne sont pas du ressort de sa mission.

c- Conclusion : vers une posture stratégique ?

Dans ce passage de l'individuel au social, **la posture devient une stratégie**. L'accueil ouvert, l'écoute active, le soutien dans les démarches et réflexions sont complétés par un mouvement vers l'environnement des jeunes, visant à sa transformation et son adaptation à leurs besoins et envies. La stratégie n'est pas le privilège des actions de prévention sociale. Les actions de prévention éducative menées par les chargés d'accompagnement en sont aussi empreintes. *Quelle stratégie utiliser, par exemple, pour mettre en défaut une posture inadéquate rencontrée dans l'environnement du jeune (ex : une assistante sociale d'un CPAS au désir de contrôle exagérément prononcé) ? Faut-il acter la rupture avec la personne ou la structure qui l'incarne, faut-il au contraire développer les liens avec cette personne et intégrer cette structure (ex : développer une relation de collaboration avec un père non demandeur) ? Pensons-nous utile d'avoir recours au droit pour faire changer certains cadres relationnels (ex : recourir auprès du tribunal du travail pour une demande de RIS) ?*

2.2- Trois manières d'aborder le réseau dans l'accompagnement individuel

a- Un réseau pour accéder à l'AMO

> *Donc c'est une maman qui nous a approchés par le biais d'un de nos partenaires, le Senghor, qui demandait un accompagnement pour sa fille qui (...) était dans une période d'isolement total, elle voyait plus ses copines, elle sortait plus de sa chambre. (...) J'ai essayé d'établir un lien de confiance. J'ai l'impression que le lien de confiance est plus ou moins établi, même si la communication a toujours été un peu compliquée et floue. Avec la maman et la jeune, on s'est mis d'accord pour faire intervenir Bru-Star, vu qu'elle ne pouvait pas sortir pour aller voir un psy, on s'est dit qu'on pouvait faire venir une équipe de psy à la maison, donc Bru-Star est intervenu dans l'accompagnement, dans le suivi.*
> *[...]*
>
> *Donc le suivi, il avait commencé en janvier 2021 parce que j'avais été contacté par le PMS de l'école de sa fille qui était à l'époque inscrite en sixième primaire. Si on avait été contacté, c'est parce qu'ils habitent à Auderghem, et on était l'AMO la plus proche de leur domicile, et donc en fait l'école était inquiète par rapport au comportement de la jeune et à ce que parfois elle pouvait déposer aussi à l'école.*
> *[...]*

Dans les deux situations évoquées ici, on voit très nettement les trajectoires qui permettent l'arrivée des jeunes à Samarcande. L'école sollicite le centre PMS qui sollicite l'AMO. Ou bien : l'école de devoir sollicite l'AMO, qui elle-même permettra à la jeune de recourir à un service de soutien psy.
Samarcande valorise sa participation à divers réseaux (réseau de cohésion sociale, réseau de la prévention bruxelloise, réseau etterbeekois d'acteurs jeunesse ou d'autres réseaux liés à des projets) qui lui permettent d'être connue et inscrite dans les pratiques d'orientation des autres acteurs des champs social, éducatif, culturel principalement.

b- Un réseau vers lequel orienter les personnes

J'ai un contact dans un centre de planning familial où ils font pas mal ça. Ils travaillent avec des parents séparés et (…) donc ce serait super intéressant parce que du coup, là, se passe une médiation pour que les parents acceptent de ne plus être couple, mais d'être encore parents ensemble. Et ce serait vraiment intéressant je pense pour cette situation.
[...]

Alors, ouverture à quelque chose au systémique ? Voilà, moi avec le SAJ, c'est ce que j'espère justement. Je me dis, le SAJ, ils peuvent faire intervenir une dimension globale, il peut y avoir un travail avec les parents, avoir un travail au niveau psy, avoir un travail au niveau de la famille plus au niveau socio-éducatif. Ça, j'espère pouvoir essayer de convaincre un peu la famille de passer par là parce que tout ce qu'on a essayé pour l'instant se résulte... Il n'y a pas vraiment de solutions, donc voilà.
[...]

Dans l'arrêté qui encadre l'action des AMO, il est prévu que l'une de ces activités premières soit **l'orientation**. Cette orientation est rendue nécessaire par l'aspect spécialisé (travail pour les jeunes) et généraliste (toutes thématiques confondues) de la mission. L'AMO doit orienter les parents qui ont des demandes qui les concernent eux-mêmes par exemple et ne peut qu'orienter lorsque sa compétence atteint une limite (prise en charge psychothérapeutique par exemple).
L'AMO met en œuvre un réseau et soigne ses relations dans le but d'orienter efficacement les publics. La relation entre Samarcande et d'autres structures membres des mêmes réseaux ne sera utile que si elle est basée sur la confiance. Ainsi, on peut noter que se vit ici ou là un problème de confiance envers certaines structures, qui ne partageraient pas l'engagement ou la déontologie de l'AMO. Il est pourtant nécessaire de légitimer l'action des structures utiles aux jeunes pour augmenter les chances de leur accrochage à ce qui leur est proposé ! Cette légitimation peut se chercher dans les relations interpersonnelles que les travailleurs sociaux issus des structures en coprésence vont réussir à tisser.

L'orientation ne doit toutefois pas être automatique. En effet, beaucoup de jeunes sont pris dans des chaînes d'orientation glissantes et passent d'un service à l'autre sans que leur trajectoire ne puisse s'arrêter quelque part. Samarcande a donc tendance à mettre les situations au travail directement, au risque d'empêcher parfois une orientation vers des services aux missions plus adéquates.
Par ailleurs, **l'orientation des familles vers le SAJ** est à prendre avec précaution. Lorsque le travail semble ne pas aboutir, la tentation est grande de proposer aux familles de recourir au SAJ. Les chargés d'accompagnement peuvent avoir le sentiment que l'intervention du SAJ permettra d'une part à tous les membres de la famille de participer à la réflexion et d'autre part à une approche systémique de se mettre en œuvre. Il est donc reconnu une grande légitimité au SAJ et il s'agirait de faire appel à lui quand la compétence de l'AMO touche sa limite. Pourtant c'est l'AMO qui est sollicitée par ces familles et l'analyse des 4 situations qui a donné lieu à ce texte, montre à quel point l'action de Samarcande est utile et ne souffre aucunement d'un manque de compétences. *Ne serait-ce pas faire acte d'une autorité pas forcément « AMO-compatible » que de vouloir mettre en jeu un mandat quand l'accompagnement familial prend trop de temps à trouver ses réponses ?*

c- Un réseau pour travailler ensemble

Et entre-temps, moi, je faisais le relais avec l'école parce qu'elle était scolarisé à {telle école}, donc j'ai fait le relais avec la directrice, avec l'équipe éducative pour expliquer un peu la situation de la jeune, et voilà, on essaie de continuer à ce qu'il y ait un relais au niveau des cours, qu'elle puisse continuer à avoir ses cours à la maison le temps qu'elle soit hospitalisée.

Les réseaux doivent être intersectoriels. Ici une école, l'hôpital et une AMO constituent un système permettant à la situation d'avancer. Les interventions parallèles entre Samarcande et le secteur de la santé mentale sont parfois compliquées par des temporalités différentes, on l'a vu plus haut. Toutefois, le rôle de l'AMO dans les situations mettant en jeu la santé mentale reste de construire les collaborations (et/ou y participer) qui permettront à la fois à une approche clinique et une approche en contexte social de se développer. La collaboration avec les psychiatres est, à cet égard, souvent porteuse.

Il y a également lieu de travailler avec le réseau de l'Aide à la jeunesse. Les itérations entre le SAJ, l'AMO et l'école sont souvent porteuses d'amélioration de la situation scolaire et familiale des enfants.

Le cumul des compétences et des statuts autour des jeunes, si ceux-ci restent bien en maîtrise de leur accompagnement, leur permet régulièrement de retrouver une prise sur leur destin, ne serait-ce qu'en apprenant à solliciter les acteurs en fonction de leurs besoins et envies. **Le cumul des intervenants devrait en revanche être évité**.

Encore une fois, **il est important pour Samarcande de rester dans un univers généraliste**. Une trop grande spécialisation du projet éducatif l'obligerait à limiter ses interventions à un champ de compétence réduit, ce qui serait dommageable à toute l'action de prévention éducative menée par le service.

Conclusion

La santé mentale, la parentalité et les relations intrafamiliales et l'accès aux droits via le CPAS sont trois thématiques de travail exemplatives de l'année 2021 à Samarcande. Face à la **complexité des situations des jeunes** qui fréquentent le service, quelques ressources particulières sont incarnées par l'équipe. Sa **posture de travail et sa capacité à construire des réseaux fonctionnels** sont deux outils majeurs. Toutefois, le contexte d'augmentation continue des inégalités et le sentiment que la marginalité sociale est partagée par un nombre toujours plus grand de personnes questionnent quant au **placement social de la prévention spécialisée**. *Quelle activité de prévention réaliser quand les demandes reçues proviennent de jeunes pour qui la dégradation de la situation est déjà largement advenue ? Comment accompagner les démarches et recherches des jeunes quand les institutions créées pour eux ne répondent plus à leurs besoins ?*

On le voit, les thématiques travaillées dans **les accompagnements posent des questions politiques qui à la fois dépassent l'AMO et en même temps centrent son action.** Notamment, Samarcande souscrit aux **quatre piliers de l'intervention sociale**, tels que les exprime le Comité de Vigilance en Travail Social :

1. La personne est le sujet, non l'objet, du travail social ;
2. La mission du travail social est bien l'épanouissement individuel et collectif, pas le contrôle ou l'activation des personnes ;
3. Le nécessaire travail en réseau ne doit jamais oublier l'importance de la confidentialité, du respect de la vie privée, et le secret professionnel ;
4. Le travail social n'obéit pas aux logiques de marché et à la quantophrénie.

Conclusions et perspectives

2021, une année de plus écoulée à Samarcande avec toujours autant de projets réalisés, de jeunes et de familles accompagnés et de sujets variés abordés.

La réalisation de ce rapport d'activités a permis de mettre en avant quelques thématiques exemplatives de ce qui a animé les chargés d'accompagnement individuel de Samarcande. La **souffrance psychique des ados, la relation éducative au sein des familles et l'accès aux droits via le CPAS**, trois thématiques qui continueront d'être élaborées lors de la fabrication du diagnostic social de l'AMO qui commence dès cet été 2022.

Les **actions de prévention sociale** des trois prochaines années seront imaginées à l'automne et lancées début 2023. Le **passage de Samarcande en catégorie 3** dès janvier 2022 est l'occasion de renforcer ce pôle de prévention sociale.

Avec les podcasts, la reprise de la cellule droit des jeunes et l'arrivée d'un nouvel animateur à l'AMO, 2022 promet d'être une année animée pour **le collectif et les actions communautaires** également**.**

Pour finir, **Samarcande devient propriétaire en 2022**, **avec Seuil,** de la maison qui accueille les deux services depuis 2007.
À l'automne, des travaux commenceront pour adapter la maison et en changer les volumes extérieurs et l'organisation intérieure. 70% de l'espace final sera mutualisé et chaque service disposera de son plateau de bureaux propre.

La suite des événements à découvrir donc, dans les prochains mois !

VOTRE AVIS COMPTE !

Si vous souhaitez réagir sur ce que vous avez lu, n'hésitez pas à nous contacter !

Par téléphone au 02 647 47 03
Via l'adresse mail info@samarcande.be
En permanence à la rue de Theux, 51
(nos horaires sont sur le site www.samarcande.be)

Pourquoi ?

D'abord, parce qu'on aime **papoter** et ensuite, parce que des avis extérieurs sont toujours une manière d'**enrichir nos réflexions** et ainsi proposer des projets innovants et un accompagnement le plus adapté possible.

Rue de Theux, 51 - 1040 Etterbeek
+32 (0)2 647 47 03
+32 (0) 489 57 02 07
info@samarcande.be

Intéressé•e•s par les questions **jeunesse** *?*

Découvrez en détail les projets, les réflexions et les sujets de préoccupation de l'équipe de l'AMO Samarcande, **un service de prévention** qui évolue toute l'année au plus proche des jeunes et de leur famille et qui les accompagne dans leurs démarches de manière libre et sans contrainte.

Santé mentale, expression, dynamiques familiales, collectives et communautaires,...
vous découvrirez dans ce rapport d'activité 2021 les éléments clés, **les défis et les thèmes** qui ont marqué cette année écoulée à l'AMO.

L'équipe de Samarcande vous souhaite une très bonne lecture et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle mise à jour !

Restez informés !

@samarcandeamo

www.samarcande.be

Agréé et subventionné par la
Fédération Wallonie-Bruxelles